

RAPPORT D'ACTIVITES 2021



1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.

L'ASBL Home Pierre Jurdant a été fondée le 11 mai 1971.

Elle est agréée et subsidiée par la Commission Communautaire Française. Les statuts ont été publiés au Moniteur Belge du 17 mai 1971 sous le numéro 4686 (modification au Moniteur Belge du 5 mai 1976 sous le numéro 3726).

Le siège social est établi à 1190 Forest – avenue Mozart 84.

Depuis le mois d'octobre 1997, l'asbl "Home Pierre Jurdant" est agréée pour la gestion d'un Institut Médico-socio-pédagogique pouvant accueillir, en régime de « home » pour personnes majeures, 16 non-travailleurs et 4 travailleurs, des deux sexes, atteintes d'une déficience mentale légère à

modérée, avec épilepsie éventuelle, qui ne peuvent s'intégrer, de leur propre force, dans la vie sociale.

L'association se nomme "Centre d'Hébergement Pierre Jurdant" (CHPJ).



2. LA CHARTE PEDAGOGIQUE.

Le CHPJ et tous les travailleurs, individuellement et collectivement, s'engagent :

À soutenir :

- a. L'épanouissement individuel et collectif des résidents du centre ;
- b. Leur autonomie ;
- c. Leurs projets, chemins et histoires de vie ;
- d. Leurs capacités et compétences ;
- e. Leurs choix ;
- f. Leurs apprentissages et le maintien de ceux-ci ;
- g. Leur vie affective et sexuelle ;
- h. Leur liberté de pensée et de mouvements.

À veiller :

- a. Au respect de soi et des autres ;
- b. Au respect de leurs besoins (soins, hygiène, santé, bien-être, sécurité, appartenance, estime de soi,...) ;
- c. À l'instauration et à la préservation d'un climat permettant la réalisation de chacun au sein du groupe, dans un cadre de respect des personnalités individuelles ;
- d. À l'instauration d'un cadre de vie prévoyant des droits et devoirs et des règles de vie claires et adaptées, ainsi que des espaces d'expression et d'écoute ;
- e. Au développement et/ou à l'entretien des liens de chaque résident, qu'ils soient familiaux, affectifs, sociaux, intergénérationnels, de genre, de culture et d'appartenance ;

Chaque résident étant un citoyen à part entière et acteur dans la société, le CHPJ encourage :

1. L'engagement dans la collectivité.
2. La différenciation entre l'espace privé et l'espace commun et/ou collectif.
3. L'ouverture sur le monde et la culture de la diversité et de l'intégration.

Pour ce faire, il s'agira d'harmoniser, non pas les valeurs individuelles, mais les attitudes des accompagnants. Des collaborations et coordinations médico-psycho-socio-éducatives,

administratives, techniques et organisationnelles ainsi que des collaborations extérieures sont mises en place, afin d'assurer une cohérence dans la mise en œuvre de la charte et de l'accompagnement des résidents.

3. LE PROJET COLLECTIF.

Le Centre d'Hébergement Pierre Jurdant héberge des personnes handicapées mentales adultes, respectées et reconnues comme telles. Des hommes et des femmes qui, de par leur déficience mentale légère à modérée, rencontrent des difficultés à vivre seuls. La vie s'y déroule en communauté.

L'équipe travaille à l'autonomisation, à l'indépendance et au bien-être de chacun en fonction de son âge, de ses capacités et de ses désirs. Une attention particulière est portée au développement et/ou au maintien des acquis.

L'accompagnement éducatif et des activités très variées (festives, culturelles, bien-être, week-ends et séjours variés, culinaires, sportives, cognitives, de communication, de découverte, etc) tendent à répondre au mieux aux différents besoins des résidents : écoute, parole, sécurité, logement, alimentation, vie affective et sexuelle, projet de vie, autonomie, etc.

4

Le résident est mis au centre des décisions qui le concernent, afin d'élaborer, en collaboration avec son entourage, un projet individuel adapté. Il est soutenu par son référent, garant de son projet. Le référent et l'équipe accompagnent le résident dans les différentes étapes de sa vie, de son arrivée au centre à son départ de celui-ci. L'équipe a le souci de s'adapter à l'évolution de la population accueillie.

Une équipe pluridisciplinaire, dont les compétences sont régulièrement mises à jour, veille au bon déroulement de la vie du centre et entoure chaque résident. Des partenaires extérieurs collaborent à nos objectifs : familles, voisins, bénévoles, associations, ...

L'équipe considère le centre d'hébergement comme le lieu de vie des résidents. Dans certains cas, c'est leur seule maison.

4. LA POPULATION.

L'institution regroupe des hommes et des femmes atteints d'une déficience mentale légère à modérée avec ou sans épilepsie et, pour certains, de troubles associés : troubles du langage, troubles moteurs, troubles de la personnalité, troubles psychiques. Notre population se diversifie également par l'âge.

Nous constatons une demande accrue de jeunes sortant de l'école mais aussi, de personnes d'âge mûr, encore trop jeunes pour vivre en maison de repos.

Le Centre d'Hébergement Pierre Jurdant compte 20 résidents en 2021 ; dont 8 femmes et 12 hommes. Durant l'année 2021, aucune admission ou réorientation n'a eu lieu. Des réorientations sont prévues en 2022.

La répartition des âges se présente comme suit en fin d'année : 3 résidents entre 30 et 40 ans, 5 résidents entre 41 et 50 ans, 3 résidents entre 51 et 60 ans ainsi que 9 résidents de plus de 60 ans, dont 3 de 70 ans et plus.

En ce qui concerne les activités de jour : 3 résidents sont travailleurs en ETA (Travie), 11 résidents ont une activité de jour (Sésame : 2, Vraies Richesses : 1, Les Platanes : 6, Le Pré-Texte : 2), 6 résidents sont pensionnés à temps plein dans l'institution.

5

Il est à noter que 3 résidents ayant une activité de jour la fréquente à mi-temps, et sont soit "pensionnés" l'autre mi-temps, soit en activité libre.

5. LES ADMISSIONS.

Même si elle reste sensiblement la même depuis 2011, la procédure d'admission des candidats à l'hébergement au CHPJ a été à nouveau réfléchi en 2018. Le but étant de rééquilibrer les rôles et de rendre une place à chacun au sein de cette procédure.

Comme précédemment, les candidatures des éventuels futurs résidents se font soit par téléphone, soit par courrier. C'est l'assistant social (A.S.) qui reçoit la demande.

Par téléphone, l'A.S. effectue un premier filtre afin de vérifier l'opportunité de la demande et éviter une mauvaise orientation.

Les questions tournent autour de :

- l'autonomie dans la vie quotidienne,
- l'objectivation du handicap par un organisme agréé,
- l'existence d'une décision de principe (PHARE, AVIQ...),
- quelques précisions à propos de la structure institutionnelle, du cadre de la subsidiation et de la longueur des délais d'attente sont données.

Un questionnaire visant à mieux cerner la personne candidate est transmis à la personne ressource qui a deux mois pour le renvoyer complété. Si le questionnaire n'est pas renvoyé dans le délai, la candidature est annulée.

Si les « critères » définis dans le questionnaire sont rencontrés et que les informations concordent avec le cadre proposé, le candidat est repris dans la liste des candidats à l'hébergement. Si la situation du candidat est incompatible avec nos possibilités d'accompagnement, la procédure de candidature est interrompue et la personne est prévenue par courrier.

Lorsqu'une place se libère, les critères pris en compte pour le choix du candidat sont :

- en premier lieu, le critère chronologique : la date prise en compte est la date du premier contact.
- ensuite, la configuration des chambres est un critère qui peut être également pris en compte.
- enfin, l'urgence sociale peut aussi être un critère retenu.

Lorsqu'une demande de candidature est faite « pour dans quelques années », le dossier est constitué de la même manière. Si une place se libère et que le candidat ne souhaite pas rentrer, l'information lui est donnée que sa candidature est maintenue mais qu'il retourne en dernière place sur la liste.

Pratiquement, la candidature se formalise toujours autour de deux entretiens qui sont proposés au candidat et à la personne ressource qui l'accompagne.

Le premier entretien, se déroule en présence de l'AS, du responsable médical et de la direction.

Il a essentiellement pour but de faire mieux connaissance et d'affiner les premières informations. Outre ces informations, une réflexion autour de la démarche de candidature et des attentes est entamée ensemble.

Un éducateur de service assure la visite de l'institution et répond aux questions à propos de la vie quotidienne.

En fin d'entretien, un temps d'évaluation de la rencontre est pris. Le candidat reçoit une farde contenant un exemplaire du ROI, de la convention individualisée, de la charte VAS et de la journée type du résident.

Habituellement, un second entretien est prévu une à deux semaines plus tard.

Le second entretien réunit, l'AS, le référent, le chef éducateur, le responsable médical suivant les situations, ainsi que le candidat, son accompagnant et/ou la famille (si l'accompagnant est un intervenant extérieur).

Cet entretien est destiné à approfondir certains éléments du premier entretien. Il sert également à cerner quelques éléments de la personnalité du candidat et à percevoir le fonctionnement familial. Les premières impressions et le contenu de l'entretien précédent peuvent être évoqués et retravaillés.

7

Au terme de l'entretien, si tous les « signaux sont verts », un stage est alors proposé au candidat. Généralement, il est de deux semaines.

Si la décision d'accueil est négative, l'information est transmise à la personne ressource du candidat. Une explication du refus est donnée.

Durant cette période de stage, le candidat est invité au CHPJ.

Un point sur sa situation est fait chaque semaine en réunion d'équipe.

Un éducateur référent est nommé pour le temps du stage et une mise au point intermédiaire est prévue avec la famille.

Lors du stage, et dans la mesure du possible, il est demandé au candidat de rester le WE dans l'institution. Le candidat est accueilli d'office dans une chambre à deux lits.

Le stage peut-être rompu à tout moment par les deux parties.

Au terme du stage, une évaluation est réalisée. L'avis des résidents est recueilli lors d'une « réunion maison ». L'équipe évalue le stage en réunion pédagogique. Le candidat évalue

également son stage, d'une part avec son référent et d'autre part avec sa famille ou ses accompagnants extérieurs. Selon les situations, un « retour en famille » d'environ une semaine est prévu pour prendre un peu de recul.

Si l'évaluation est positive, le candidat poursuit son séjour à durée indéterminée et est inscrit officiellement au CHPJ.

Si le stage n'est pas concluant, le candidat retourne soit en famille, ou dans son lieu de vie précédent.

Durant l'année 2021, il n'y a eu aucun changement au niveau des résidents.

6. ORIENTATIONS.

Les différents objectifs pédagogiques de travail pour l'année 2021 restent généralement identiques à ceux de 2020. Sur base des observations de terrain, des demandes spécifiques de certains résidents et d'une discussion en équipe pluridisciplinaire, ils peuvent être détaillés comme suit :

Finalités éducatives pour 2021

8

- o Comprendre et répondre aux besoins et désirs des résidents
- o Assurer le bien-être
- o Développer le « mieux-être » à partir de ce qui fait sens pour la personne
- o Soutenir l'autonomisation des résidents et le maintien de leurs acquis
- o Prendre appui sur les compétences de chacun afin de développer la confiance en soi
- o Créer une ouverture aux autres. Développer la qualité des relations interpersonnelles, tant en interne qu'en externe
- o Guidés par le bien-être du résident et dans les limites déontologiques: chercher, maintenir et/ou améliorer la communication entre la(s) personne(s) ressource – acteurs concernés, famille, travail, centres de jour, etc... - et la structure
- o Soutenir la gestion des besoins dans le respect de soi et des autres

- o Accompagner au mieux le projet de vie de la personne en fonction des besoins et des limites de celle-ci. Amener le résident à être davantage acteur de son projet
- o Garantir une place aux familles et soutenir le lien familial
- o Développer les préoccupations citoyennes et la participation sociale
- o Développer des projets ponctuels.

Objectifs opérationnels 2021

1) Comprendre et répondre aux besoins et désirs des résidents

Adapter notre manière d'informer et de communiquer et trouver les moyens pour faciliter/stimuler l'expression et la compréhension

Développer et soutenir les lieux de parole (petits groupes, réunions maison, groupes VAS, atelier deuil, ...)

Développer les moyens d'expression par des pictogrammes, objets flottants, etc.

Trouver les moyens de comprendre et de décrire les caractéristiques et besoins des bénéficiaires

2) Assurer le bien-être

Poursuivre les approches psychocorporelles

Personnaliser davantage les prises en charges et les apprentissages

3) Développer le « mieux-être » à partir de ce qui fait sens pour la personne

Poursuivre le projet d'accompagnement des personnes vieillissantes au Jurdant en journée (groupe des pensionnés)

Soutenir la mise en place des projets individualisés et des objectifs davantage personnalisés et dont le résident est le moteur

4) Soutenir l'autonomisation des résidents et le maintien des acquis

Travailler avec les résidents leur capacité à faire des choix.

L'éducateur référent veille à promouvoir toutes les possibilités du choix tant au moment du bilan qu'au quotidien, en fonction du projet individuel

En fonction du projet individuel, accompagner le résident dans la compréhension de son histoire et son réseau.

Soutenir des projets de vacances, lieux de développement de compétences sociales et personnelles.

5) *Prendre appui sur les compétences de chacun afin de développer la confiance en soi*

Chaque résident parle/exprime ses envies et compétences (j'aime faire ça...)

6) *Créer une ouverture aux autres. Développer le réseau social. Développer la qualité des relations interpersonnelles*

Créer des moments festifs - repas ouverts à l'extérieur

Participation à des activités extérieures

Organiser des activités communes avec d'autres institutions

10

Mettre en place des petites actions lucratives permettant les prises de contact avec l'extérieur (par exemple, vente de chocolats)

7) *Soutenir la gestion des besoins dans le respect de soi et des autres.*

Guidés par le bien-être du résident et dans les limites déontologiques: chercher, maintenir et/ou améliorer la communication entre la(s) personne(s) ressource – acteurs concernés, famille, travail, centres de jour, etc... - et la structure.

Elaborations cliniques sur base des « tours de table » récurrents et du bilan bisannuel.

8) *Accompagner au mieux le projet de vie de la personne en fonction des besoins et des limites de celle-ci*

Amener le résident à être le plus acteur possible de son projet

Développer les projets individuels et objectifs des résidents.

Faire participer chaque résident à son bilan en le rendant acteur dans chacune des étapes.

Créer un moment et/ou des situations de reconnaissance des compétences des résidents.

9) *En fonction du projet du résident, soutenir les familles/personnes ressource en respectant leur rythme. Garantir une place aux familles et soutenir le lien familial*

Repas – moments de convivialité

Entretiens familiaux annuels

Contacts informels réguliers et/ou à la demande

10) *Développer les préoccupations citoyennes et la participation sociale*

Projet de culture collective

Continuation de la sensibilisation au recyclage

Réunions maison

Fête des voisins, repas de Noël, vente de chocolats faits maison

Actions 2021

11

1) Pour tous les résidents :

A) *Favoriser et valoriser les liens sociaux*

Projet courriers avec des personnes extérieures inconnues

Séjours organisés par le CHPJ pour tous nos résidents

Visites culturelles, rencontres quand cela fut possible

Balades nature et excursions d'un jour

Contacts en visio avec les proches grâce à la nouvelle tablette

Alimentation de la page Facebook de l'institution par des photos et vidéos des activités réalisées

Création d'un nouveau site internet

B) *Développer et valoriser les rôles sociaux en interne et à l'extérieur*

Mercredi à thèmes

Entretien du potager

C) *Favoriser l'expression et la communication*

Expression et parole (réunions, création de supports à la communication, atelier deuil, journal, IT, VAS...)

Groupes de parole

D) *Développement et maintien des compétences cognitives*

Activités de la vie journalière (cuisine, courses, tâches et responsabilités individuelles, ...)

Développement des activités extérieures individuelles

E) *Suivi de l'adaptation de l'alimentation en fonction des besoins des résidents*

Etablissement d'un partenariat avec une diététicienne extérieure pour la mise en place d'un groupe de travail et de suivis individuels

F) *Développement du travail avec les familles*

12

Maintien des contacts et entretiens familiaux en visio

G) *Poursuite des bilans de compétences*

Adaptés à la situation sanitaire et en fonction des possibilités d'organisation des réunions d'équipe

H) *Réunions maison*

Modification et adaptation du projet afin de le rendre plus efficient (voir plus bas)

2) Projet personnes vieillissantes :

A) *Objectifs d'activités :*

Bien-être (massage, relaxation, esthétique, ...)

Physique (marche, piscine, ...)

Activités cognitives (mémoire de vie, dessin, jeux de sociétés, ...)

Activités de la vie journalière (cuisine, courses, jardinage, tâches et responsabilités individuelles, ...)

Expression et parole (réunions, création de supports à la communication, atelier musique et peinture, ...)

Séjour adapté ainsi que sorties culturelles

B) Aménagement des infrastructures

Achat de mobiliers adaptés

Maintien de l'aménagement de certains lieux de vie et d'activités lié à la création d'un espace de quarantaine

3) Projet logements autonomes :

A) Respecter le désir de certains de vivre en autonomie

Projets d'activités :

Activités de loisirs :

Elles reprennent les objectifs généraux et opérationnels pour tous les résidents.

Un accent particulier est mis sur les repères temporels à travers les fêtes de calendrier : épiphanie, chandeleur, carnaval, 1er avril, Pâques,....

Elles ont normalement lieu :

- tous les WE (cinéma, visites, expositions, participation à des évènements particuliers,...)
- tous les jeudis et le WE: les résidents peuvent inviter les personnes de leur choix au goûter et/ou au souper.
- en soirée de manière récurrente (soirées inter institutions, activités sportives, dessin, musique, chant, jardinage, jeux,...)
- ponctuelles : spéciales olympiques, Zinneke parade, Ronquières Festival, BSF, ...

Cependant, cette année encore les possibilités d'activités en extérieur furent limitées, surtout en début. De nombreuses activités en interne ont alors été proposées par nos éducateurs afin de pallier au manque d'activités de jour des résidents liées aux horaires réduits des centres de jour.

Activités festives :

- Fêtes du Jurdant (barbecue, repas de Noël)
- Fêtes Chandeleur, Carnaval, Pâques, Halloween
- 50 ans du CHPJ

Les contraintes de bulles sociales et de distanciation sociale ont fait que ces différentes fêtes ont été mises en place, mais avec un nombre restreint de personnes ; « entre nous ».

7. LES RESIDENTS.

Voici le retour de cette seconde année particulière, faite d'obligations et de règles, nécessaires mais parfois incomprises, à apprendre à vivre une situation sanitaire qui perdure, fatigante, qui s'installe doucement dans un définitif redouté. Le provisoire l'est devenu un peu moins. Les espaces de vie sont toujours réduits.

Mais aussi une année où chacun s'est réinventé et a fait preuve de résilience et de créativité, où la solidarité et le vivre ensemble a pris tout son sens, où chacun a développé des dons inestimables et des compétences insoupçonnées, où la sécurité et la santé des résidents ont une place essentielle dans cet accompagnement.

Nous nous habituons à vivre avec le virus, les obligations qui y sont liés, les nouvelles habitudes, les adaptations,

Mais heureusement, la situation évolue. La vaccination en deux doses en mars, avec une troisième en décembre fait naître l'espoir d'une sortie de pandémie, et si pas, du moins d'un allègement des règles, avec la reprise d'une vie proche de la normale, même si le virus est toujours présent.

Cette année a donc vu, avec joie, la reprise à temps plein des activités de jour, la reprise des activités de loisirs et festives, intérieures et extérieures, de moments de référence, des achats personnels en toute autonomie, des rdv extérieurs (kiné, soins esthétiques, maison des jeunes, cultes,...), ...

L'espoir est que 2022 nous permettent de reprendre une vie plus normalisée (tout en restant prudent et attentif) dans un espace de vie ouvert et adapté.



Avec la reprise d'un temps « normalisé », nous allons devoir, en tant que professionnels, nous ressourcer physiquement, émotionnellement et mentalement et nous recentrer sur notre travail et sur l'accompagnement des résidents.

Cette pandémie va laisser des traces et demandera du temps pour récupérer un mode de fonctionnement normal.

7.1. LES PROJETS INDIVIDUELS (PII)

Le Projet d'intervention individualisée est l'organisation du droit à un accompagnement adapté aux particularités du bénéficiaire, à ses besoins, à ses aspirations, à l'évolution de sa situation, en respectant son consentement éclairé, du droit d'exercer un choix dans ses prestations adaptées répondant à ses besoins et ses attentes personnelles, du droit de participation directe de l'utilisateur à la conception et à la mise en œuvre du projet de vie qui le concerne, en donnant à sa parole toute l'importance qui lui revient, et en considérant son expression comme le fondement de son projet de vie.

La démarche s'insère également dans le principe d'une société, inclusive, l'inclusion réclamant la participation active de tous et de chacun aux décisions qui les concernent.

Le projet s'axe sur les demandes et les besoins du résident, dirigé par des objectifs, renforcé par l'évaluation des pratiques professionnelles et garanti par un suivi régulier porté par les professionnels mandataires, dont la mission est centrale par rapport à l'utilisateur.

Tous les deux ans, une synthèse réunit en un tout cohérent, structuré et homogène divers éléments de connaissance concernant le résident, dans chaque domaine de vie (familial, social, médical, éducatif, personnel,...). Elle consiste à rassembler ces éléments de façon objective et concise et à donner une vue générale du projet d'intervention individualisé.

Le bilan, partie essentielle de la synthèse, décrit à un moment donné, les éléments du projet, ses objectifs, leur évaluation, les méthodologies proposées, les outils utilisés et les objectifs à poursuivre pour l'année suivante.

Un suivi clinique régulier a été mis en place lors des réunions d'équipe. Par un relevé des observations des trois mois précédents, il permet à l'équipe de s'ajuster dans le suivi du résident et prendre du recul dans l'accompagner de son quotidien et de ses projets.

7.2. LES ACTIVITES DE JOUR

Le résident est tenu à certaines obligations comme celle d'avoir une activité en journée (excepté les personnes pensionnées ou en incapacité).

Trois personnes travaillent dans une entreprise de travail adapté (Travie).

Onze fréquentent un Centre de Jour (Centre Sésame, Centre des Vraies richesses, Centre Les Platanes, Centre Le Prétexte)

La collaboration avec l'ensemble de ces centres est une de nos attentions, pour un accompagnement le plus adapté, cohérent et adéquat au quotidien de nos résidents.

En 2021, six personnes sont pensionnées à temps plein. Deux autres fréquentent le Centre Les Platanes à mi-temps. Ensembles, elles forment le groupe des « Vieilles Canailles »

7.3. LES VIEILLES CANAILLES

Regroupant les pensionnés du CHPJ et les « prépensionnés » (à mi-temps), les activités répondent à un besoin d'appartenance à un groupe, culturel, de mobilité et à un besoin de reconnaissance. Le but est de trouver un confort, de maintenir et susciter un intérêt à la vie sociale et du plaisir à partager une activité à leur rythme et selon des valeurs plus appropriées. Les points positifs observés sont l'épanouissement culturel, social et physique, et la valorisation des plus âgés au sein de l'institution.

Durant leur temps de présence au centre d'hébergement, chacun est invité à participer à la préparation du repas de midi, à mettre les tables, ranger la vaisselle, mais aussi à prendre du temps pour lire, se reposer, s'activer au jardin, sortir, ... Un programme d'activités a été mis en place, répondant à leurs besoins spécifiques et à leurs désirs tout en tenant compte de leur rythme de vie.

Une réunion leur est proposée une fois par mois pour en discuter, écouter leurs envies et desideratas pour le mois suivant et évaluer avec eux, les activités du mois précédent.

Il est à noter, qu'avec les années, les contraintes physiques et l'évolution de leurs caractères sont de plus en plus présentes et nécessitent au moins deux accompagnateurs en extérieur de même que l'utilisation de chaises roulantes.

Les objectifs poursuivis sont atteints et les demandes régulières.

7.3.1. Sorties extérieures :

Un vendredi sur deux, trois éducateurs proposent une activité extérieure aux pensionnés. Le choix des activités est discuté une fois par mois avec eux lors de la « sortie-réunion au Lunch ».

« Quoi de mieux que discuter autour d'un bon café et d'une bonne douceur de nos futures activités ? » Georges R.

Voici les trois dernières sorties qui ont été faites juste avant la fermeture des lieux publics pendant la crise sanitaire :

- Vielsalm et balade à Coö
- Parc animalier Han sur Lesse
- Trainworld, Gare de Schaerbeek et exposition chocolat

Cette activité poursuit différents objectifs :

- Du bien-être : Participer à une activité en prenant tout simplement du plaisir, « *je participe parce que ça me fait plaisir de le faire* ». Cela peut paraître banale et anodin cependant, il est primordial de prioriser ce besoin de bien-être. Les activités proposées sont des moments de détente et d'évasion dans la routine institutionnelle. C'est un moment à prendre pour pouvoir évacuer les tensions de la vie quotidienne.
- Qu'ils ne restent pas enfermés au centre : Pour la majorité de nos pensionnés, il n'y a plus de sortie spontanée et volontaire en dehors du centre ; celles-ci sont constituées principalement de sorties médicales. Cette activité, toutes les 2 semaines, leur permet de voir autre chose que les locaux du centre, de casser l'isolement, de renforcer la confiance, d'apaiser angoisses et incertitudes. Deux facteurs strictement en lien avec la dépression pour ne citer que celle-ci.
- Un travail de mobilité sans frustration : la sortie permet d'avoir une activité physique involontaire/inconsciente mais importante étant donné que leurs mouvements sont limités au centre (chambre-> fauteuil-> réfectoire-> chambre).
- La connexion avec la réalité du monde en dehors des murs du CHPJ : le monde évolue, se transforme. Il change. C'est pour cela qu'il est important qu'ils puissent en prendre conscience mais aussi, qu'ils puissent aussi être acteurs de ce monde en faisant de nouvelles expériences.
- La découverte : comme dit dans le point précédent, il y a plein d'expériences et de visites à découvrir. Ce n'est pas parce qu'ils ont un âge avancé qu'ils doivent tout arrêter. Au contraire, il est intéressant de pouvoir découvrir et par la suite pouvoir

discuter avec eux pour avoir une comparaison avec le monde qu'ils ont connu, pour un travail de la mémoire à long terme.

7.3.2. Informatique :

Pour l'activité avec les pensionnés, l'éducateur travaille la découverte de l'outil informatique et de toutes ses fonctionnalités par le biais de l'ordinateur (principalement). Depuis l'obtention d'une tablette de l'institution, une nouvelle porte à l'approche de la technologie s'est ouverte pour eux. Avec grande surprise, elle attire la curiosité des résidents (pensionnés) les plus réticents à l'outil informatique. L'intérêt d'avoir plusieurs supports est réel. D'autant plus qu'avec les mesures Covid, la salle polyvalente a dû être sacrifiée et les ordinateurs déplacés ; ce qui motive moins certaines personnes à les utiliser.

L'avantage de la tablette pour les pensionnés est qu'elle est plus petite qu'un ordinateur, ça les impressionne moins. Effectivement, le PC tour avec un moniteur, un clavier et une souris est un outil du commun dans une maison mais pas pour eux. Et c'est plus grand qu'un smartphone sur lequel les mouvements doivent être plus sûrs et précis. De ce fait, la tablette leur paraît plus accessible et facile à prendre en main.

La tablette a l'avantage d'être tactile et très instinctive. On a besoin que de son doigt pour l'utiliser. Pour l'ordinateur, c'est une utilisation plus complexe : mouvement en horizontale pour une réaction en verticale. Pour certains d'entre eux, c'est dur de comprendre cet exercice, la coordination est compliquée, la concentration vite perdue car ils doivent regarder le clavier et la souris quand ils les utilisent et en même temps voir l'action qu'ils créent sur l'ordinateur.

La tablette est facile à manipuler, on peut l'utiliser où l'on veut même sur le canapé ainsi que dans n'importe quelle position, « *on-peut l'utiliser allongé sur le canapé ?* » alors que l'ordinateur est fixe sur un bureau et, pour certains, en lien avec le travail et non du plaisir « *j'ai assez travaillé je ne veux plus le faire* ».

La tablette est une porte plus ludique de l'approche à la technologie. L'utilisation des applications de type divertissement désamorce l'angoisse des mauvaises manipulations et favorise la compréhension du langage informatique (la croix fermeture d'une page/app,

sélectionner un élément en appuyant dessus, le doigt qui « scroll ¹ » pour effectuer un mouvement, déplacement de page, document, image, etc...).

L'arrivée de la tablette a facilité et même réconcilié la rencontre avec l'outil informatique pour certains résidents, même si pour d'autres l'incontournable reste l'ordinateur. D'ailleurs, l'arrivée d'un troisième pc ne serait pas un luxe.

Pour terminer, le plus important est de favoriser et de faciliter l'utilisation de la technologie et de tout ce qu'elle comprend.

La technologie et le Covid : Confinement oblige, l'utilisation de la technologie pour garder le contact avec les familles grâce aux applications/logiciels de communication par vidéoconférence a été une grande première pour les résidents.

Cela a été un apprentissage, tant dans le fonctionnement technique, la compréhension des visioconférences (comment ils nous voient, où regarder, ...) que dans le fonctionnement pratique : comment utiliser l'application (où appuyer pour allumer la caméra, comment ouvrir l'application, ...). C'est un projet qui n'en est qu'à son début et qui est à découvrir, à poursuivre et à maintenir.

20

Dans l'ensemble, les résidents sont preneurs du projet. Certains d'entre eux avaient déjà des connaissances qui leur sont suffisantes pour combler leurs besoins. Leurs questionnements seront d'ordre plus technique, « *comment voir si j'ai de la connexion, pourquoi je n'arrive pas à connecter mon appareil par Bluetooth, ...* »...

D'autres sont totalement novices et souhaitent découvrir. Ils viennent régulièrement avec diverses questions sur le fonctionnement de base du pc/tablette ainsi que sur l'internet.

7.3.3. Activité cuisine (sucré/salé) :

L'atelier cuisine a été maintenu cette année avec, en alternance, un atelier sucré et un salé.

Cette activité permet aux résidents :

- * le développement du plaisir de manger ce qu'ils viennent de préparer
- * la valorisation de soi
- * la découverte de nouvelles saveurs et d'aliments
- * d'installer un bon climat entre les membres du groupe par une activité ludique

¹ De l'anglais "scroll" (parchemin), on utilise ce verbe de nos jours pour qualifier l'action de "dérouler" les pages internet en les faisant défiler avec la roulette de la souris. <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/scroller/> (visité le 22/02/2022)

* de développer, maintenir, la psychomotricité fine.

7.3.4. Activité gym douce :

En début d'année, avant l'engagement d'une kiné, une activité gymnastique douce a été mise en place un jeudi sur deux avec un petit groupe de 5 personnes. Cet atelier s'est déroulé par petits jeux (chaise musicale, renforcement musculaire,...) et en utilisant divers matériels tels que : des balles en mousse, des cerceaux. Il était accompagné de musique. L'objectif est de mobiliser le plus possible la personne qui a des difficultés dans ses déplacements et ses mouvements dans la vie quotidienne.

Les résidents ont toujours été preneurs de cette activité qui s'est déroulée dans la bonne humeur.

7.3.5. Médiation animale :

D'une part, une éducatrice a repris la coordination de la venue d'organismes extérieurs qui proposait des ateliers de médiation animale pour les résidents. Etant donné que l'ASBL avec laquelle le CHPJ travaillait ne convenait finalement plus, elle a entrepris des recherches afin de trouver une autre ASBL.

D'autre part, cette éducatrice a entamé la formation en médiation animale et zoothérapie et propose en parallèle des ateliers avec son propre chien au sein du Jurdant (petits parcours, exercices de dextérité, moments câlins brossage, promenades, ...) ainsi qu'avec son cheval en déplacement à la ferme où il se trouve.

21



Figure 1: Youkou

7.3.6. Atelier dessin/peinture :

Proposée le jeudi matin, cette activité a pour but le développement de la créativité, le maintien de certaines capacités de motricité fines, le bien-être et le développement de la confiance en soi. Pour certains, il s'agit aussi de les accompagner dans leur pratique artistique personnelle déjà bien développée.

Les préparatifs se font en amont de manière informelle comme par exemple la recherche de modèles qui correspondent aux envies des participants. Ces moments se font également avec eux de manière individuelle.

Lors de l'atelier, l'éducatrice dépose tout le matériel qui est nécessaire ou possible d'utiliser. Elle invite ensuite les résidents à venir eux-mêmes choisir ce dont ils ont besoin pour leur réalisation. Cela leur demande de s'impliquer, d'être confronté à des choix et de solliciter leur autonomie. Elle passe ensuite les voir chacun leur tour pour les aider au besoin, les conseiller, les encourager, les valoriser. Souvent, les participants se plaisent à destiner leurs œuvres à des personnes en particulier et semblent fier de faire un cadeau personnalisé. Parfois, ils gardent leurs œuvres ou les accrochent dans leur chambre.

Cet atelier est une activité de groupe mais certain(e)s de nos bénéficiaires préfèrent un accompagnement individuel. C'est le cas d'une personne qui a des demandes plus précises concernant notamment la réalisation de mandalas dans laquelle elle s'est fort investie d'abord au feutre puis à la peinture à l'eau. Dans ces cas-là, l'éducatrice prend alors un temps avec elle dans sa chambre pour l'accompagner dans son apprentissage de la pratique de la peinture.

7.3.7. Activité courrier :

Envoyer et recevoir du courrier postal de proches (famille, amis...) reste un mode de communication à distance évident et accessible. C'est ainsi que plusieurs demandent régulièrement d'écrire et/ou de créer une carte.

C'est l'occasion alors de susciter leur créativité en les invitant à créer leur carte eux-mêmes. Choix des papiers colorés, images, tampons ou autres, à eux de choisir et de composer. La motricité des mains est également sollicitée. Pour des tâches plus précises (de découpe par exemple) l'éducatrice montre comment faire ou assiste les participants selon leurs capacités. Le but n'étant pas d'insister sur leurs limites mais au contraire de mettre en valeur leurs capacités.

Il en va de même pour l'étape de la rédaction du message. Si possible, la personne écrit elle-même tout ou une partie du message, en recopiant par exemple d'après un modèle. Cette activité permet aux bénéficiaires d'entretenir du lien avec leurs proches, tout en affirmant leurs goûts, leur imagination et leur savoir-faire à travers la création d'un «objet» créatif et utile.

7.3.8. Des ateliers photos :

Lors de l'atelier (un mercredi sur 2), du temps est pris avec eux pour :

* regarder les photos. Comme elles sont sur l'ordinateur des éducateurs, les résidents n'y ont pas accès librement. Ils peuvent visionner individuellement les albums qui les concernent. Cela leur permet de se remémorer de bons moments, de discuter de ces derniers, et aussi d'en sélectionner pour qu'ils puissent les avoir personnellement.

* faire des albums : une fois les photos imprimées, les résidents sont accompagnés pour créer des albums. Ces derniers sont à eux et ils peuvent alors revoir les photos quand ils veulent et les montrer à qui ils veulent.

7.3.9. Atelier massage des mains :



23

7.3.10. Atelier soupe :



7.4. POUR L'ENSEMBLE DES RESIDENTS:

7.4.1. Des activités hebdomadaires et régulières :

Notre attention se porte sur la possibilité de leur proposer des moments de loisirs permettant le ressourcement et le repos mais aussi l'inclusion et l'ouverture.

En dehors des moments d'accompagnement à la vie journalière, ont donc été proposés cette année :

« Hippothérapie » :

L'éducatrice met des guillemets à hippothérapie car elle n'est pas encore formée dans le domaine concerné et n'est pas non plus thérapeute. Mais elle propose des séances qui s'en rapprochent. En 2021, deux résidents ont bénéficié de ce projet. A raison d'une fois par mois environ, ils allaient rendre visite à son cheval, de manière individuelle. Sur place, c'était assez libre, en fonction des désirs des résidents.

Jeux de société

Des activités jeux de société ont été animées au sein du centre, en allant louer des jeux au préalable en ludothèque, afin de varier les expériences. Cela leur permet de passer un bon moment en groupe (favorise la communication et le liens), et de stimuler les fonctions cognitives (suivre des consignes simples, se concentrer).

Nous avons joué au Bamboléo géant, Leg Los, SOS Dinos, Pictureka, Avalanche. Ces jeux amusent les résidents par leur aspect ludique et les rassemblent autour d'une activité sociale tout en permettant de travailler certaines de leurs capacités : coopération, motricité fine, stratégie, représentation de l'espace, créativité, lecture, mémoire. Les jeux choisis sont adaptés au public, même si un accompagnement particulier est nécessaire en fonction du résident (pour garantir le respect des règles, aider à leur compréhension, donner des indices sur la stratégie à suivre...).

Des activités créatives.

Souvent c'est en fonction du moment (Noël, Pâques, Halloween,...).

Par exemple, lors de la Saint-Valentin, on a fabriqué des guirlandes de cœurs et des cadeaux (animaux avec un chocolat).

Au-delà de l'occupationnel cela permet de donner des repères temporels, d'exprimer sa créativité, de développer sa motricité fine et au final d'être valorisé en exposant les œuvres au CHPJ ou en les offrant.

Mercredi à thème

Le jeudi à thème fait peau neuve et passe au mercredi, une fois par mois, avec l'aide d'un groupe de résidents, nous proposons une soirée à thème. Il n'y a pas de restriction sur le choix du thème, cela peut être en rapport à un pays comme à une fête ou même autour d'une denrée. Toute la maison est décorée selon le thème choisi et nous partageons un repas en lien avec celui-ci avec, quand c'est possible, l'intervention d'une personne extérieure au CHPJ pour aider à découvrir un maximum ce thème.

Par exemple, la dernière soirée a été « La guinguette ». Un joueur d'accordéon est venu pour ambiancer la soirée en jouant tous les titres que les résidents souhaitaient entendre. C'est toujours un grand plaisir de découvrir de nouveaux goûts et surtout de manger de bons mets, de danser, de chanter. Les décorations font moins d'effet. Par contre l'intervenant est toujours bien accueilli. Les résidents apprécient, discutent et écoutent la personne. Quand il y a de la musique en lien au thème, l'ambiance est alors à son comble.

Tennis de table en intérieur pendant l'hiver



Atelier musique

Dans la continuité des années précédentes.

25



Un format semblable aux ateliers précédents a été gardé, en proposant des échauffements collectifs, des enregistrements vocaux, des danses rythmiques, et des jeux avec instruments percussifs. Les restrictions liées aux mesures sanitaires étant encore peu convaincantes, l'éducateur a tenté de diversifier ses ateliers en proposant de changer d'environnement. Selon la météo, l'activité au Jurdant a pu prendre une dimension autre lorsqu'elle se déroule à l'extérieur. Cette dynamique apporte plus d'inspiration et plus de concentration dûes au fait que les résidents sont moins dérangés par le passage et les bruits de la maison.

En outre, à quelques reprises, les résidents ont été accueillis dans les locaux d'une ASBL se nommant "La Clé", située à Laeken, dans laquelle l'éducateur évolue avec son groupe de musique. On y trouve une salle de répétitions, ainsi qu'un studio d'enregistrement. Les résidents ont pu s'épanouir à travers différents ateliers, et surtout découvrir l'univers de l'enregistrement audio. Apprendre à s'entendre, à utiliser du matériel précis (casques, micros, claviers, ...), à se réécouter, à poser et à travailler sa voix.



Le projet Pom's d'Or

Pour cette année, une nouvelle proposition a été mise sur la table par deux éducateurs : le Projet Pom's d'Or. Il s'agit d'un festival annuel organisé par La Pommeraie, dans lequel sont présentés différents projets (courts-métrages, clips, musique,...) provenant d'institutions dans le secteur du handicap.

26

C'est de cette idée, provenant de la réflexion de deux éducateurs, qu'est née la volonté de réaliser un clip musical avec les résidents. Pour ce faire, les activités se déroulent en deux phases distinctes, qui doivent se réaliser strictement l'une après l'autre.

La thématique du projet a été choisie par les résidents : **La Liberté**. Sujet en lien avec les deux dernières années pendant lesquelles ils ont dû vivre avec beaucoup de restrictions.



La première phase contient tout l'aspect musical:

- Création d'une base instrumentale :
 - Phase essentiellement gérée l'éducateur, certains des instruments qu'on entendra ont été enregistrés par les résidents.
- Enregistrement des voix, soit chantées, soit en slam. Certains résidents veulent bien donner leur voix pour la chanson, d'autres préfèrent être en retrait et proposer des idées. Ils interviennent donc différemment dans la dynamique.

- Il y a pour finir une phase de mixing et de mastering, qui a pour but de figoler les derniers détails, de gérer les balances sonores, etc.

La seconde phase se penchera quant à elle sur l'aspect visuel : la création du clip en soi :

- Introduction et présentation des différents éléments de cinéma
- Scénario
- Premières images de test, familiarisation avec les différentes mises en place, les rôles
- Tournage dans différents endroits (au CHPJ, à la mer, dans les Ardennes, ...)
- Montage sur programme informatique

Ayant vu le jour en 2021, cette activité compte prendre le temps de créer un produit fini de qualité. Il est donc à vision long-terme. Nous ne savons pas encore si l'inscription au festival se fera pour l'édition 2022 ou 2023.

7.4.2. Des activités extraordinaires et ponctuelles :

Chaque weekend (quand l'équipe éducative est au complet), lors d'un jour férié ou une journée de congé, une activité est proposée aux résidents. Celles-ci sont souvent choisies sur base de souhaits exprimés lors des réunions maison. Cependant quand les résidents n'ont pas d'idée, les éducateurs leur en proposent de tous ordres :

- une sortie extérieure telle que : visite d'un musée, cinéma, promenade....
- une activité au centre, comme jardinage/ entretien du potager, préparation d'un dessert pour le goûter, ...

Dégustation espagnole entre hommes

Promenade Verte

Train World et exposition Choco Loco

Deux éducateurs ont emmené quelques résidents visiter **Train World et l'exposition Choco Loco**, présentant des maquettes de trains en chocolat. Le musée est très intéressant, rempli de nombreuses informations sur le fonctionnement et l'évolution des trains en Belgique, souvent présentées de manière ludique et interactive. Nous sommes restés deux heures, avec peu de pauses et avons donc beaucoup marché, sans pour autant que les résidents ne s'en plaignent. Ils ont dit avoir bien apprécié l'activité. L'une

d'entre eux en particulier a été très curieuse, posant beaucoup de questions. Elle a reconnu des objets de son enfance dans les expositions.

Domaine de Huizingen

Nous avons emmené les pensionnés au **Domaine de Huizingen** afin de profiter d'une balade au soleil, suivie d'un cornet de frites et d'une bonne boisson. Les résidents ont pu profiter des beaux paysages du parc, observer et nourrir les animaux (oiseaux, chèvres...).

Exposition Lucky Luke

Durant un weekend, un éducateur a emmené plusieurs résidents visiter une **exposition Lucky Luke** (à l'occasion de la fête de la BD) dans le centre de Bruxelles et manger une gaufre chaude. Au cours d'une visite guidée, nous avons pu nous promener dans des décors de Western tout en en apprenant plus sur l'univers de la BD. Les résidents disent avoir apprécié l'activité. L'un d'eux en particulier est fan de Lucky Luke et donne même certaines informations aux autres. Un jeu de lancer de fer à cheval leur a beaucoup plu.

Repas de Saint-Valentin

Pour la Saint-Valentin, un repas à thème a été organisé. Le repas était semblable à un restaurant : table entre « amoureux », tête à tête. Les résidents ont pu choisir leur repas à l'avance et celui-ci leur a été livré. Tout a été mis en œuvre pour un repas chaleureux, intimiste.

Pairi Daiza

La plupart de nos résidents aiment les animaux et donc c'est toujours une activité qui rencontre un franc succès.



Dinoworld

Exposition des dinosaures à Bruxelles. Exposition interactive et ludique (petit questionnaire à l'entrée à compléter tout au long de la visite).



Musée de la pataphonie + canaux (Dinant)

Une partie de nos résidents sont attirés par la musique. Ça a donc été la journée idéale pour eux. De plus, le temps était au rendez-vous. Balade très agréable en bateau sur la Meuse à Dinant. Après le diner, nous avons été au musée de la pataphonie (visite guidée très interactive) qui a été très appréciée des résidents avec une bonne participation de ceux-ci.

Nous avons terminé cette journée en terrasse au soleil autour d'une glace et d'un verre

29



Expo klimt (immersive)

Cette activité proposée visait en particulier les « artistes » du Jurdant. L'art et la créativité font partie presque intégrante de la vie de certains de nos résidents. Une passion.

Cette exposition était originale de par sa présentation avec un côté assez apaisant (projection dans toute la pièce, musique douce, chaises confortables...)



Waer Waters

Activité journée au spa, entre filles.

Les résidentes ont été ravies de partager cette activité avec ma collègue et moi-même. Ça a été vraiment un moment de détente et de bien-être, de se changer les idées et d'en plus renforcer les liens entre le groupe de filles dont l'entente est parfois mise à rude épreuve. Les résidentes sont demandeuses pour faire cette activité plusieurs fois sur l'année.

30



La quinquette

Représentation du Petit Prince.

Malheureusement cette activité, malgré qu'elle soit organisée par la COCOF, n'était pas adaptée. En effet, les lieux ne permettaient pas de se promener aisément en chaise roulante, il n'y avait pas non plus beaucoup de place dans les gradins pour celles-ci. De plus, l'histoire était racontée sous forme de chant mais en anglais. La représentation a

également pris du retard, nous n'avons pas pu rester jusqu'au bout pour une question d'organisation dans la vie quotidienne du Jurdant.

Bricolages de Pâques

Un peu avant la fête de Pâques, des ateliers bricolages ont été proposés afin de confectionner des œufs de Pâques géants en papier mâché, dans le but de jouer à la piñata le jour J. Nous avons donc travaillé le papier mâché à plusieurs reprises pour que les œufs aient de bonnes couches, et ensuite nous les avons peints. Après quoi nous avons pu taper dessus de toutes nos forces pour libérer les chocolats emprisonnés dedans.

Travail au jardin

Plusieurs moments de travail au jardin ont été organisés. Que ce soit du nettoyage, taille de lierre, arrachage de mauvaises herbes, ratissage des feuilles, préparation du potager et plantations, ... L'éducatrice n'a pas continué car finalement, elle se retrouvait seule à travailler avec seulement un ou deux résidents qui la regardaient l'air dans le vide ou qui faisaient des allers-retours sans prendre part concrète au projet. C'était un peu démotivant pour elle.

31

Cuisine

De manière plus ponctuelle, il arrive de proposer aux résidents de confectionner des cookies pour le goûter, un gâteau ou autre. L'éducatrice leur propose également de l'aider lorsqu'elle doit préparer le repas, notamment le week-end ou lorsque le chef est absent.

BBQ

Dans le cadre d'une activité de week-end, un BBQ a été proposé aux résidents. La veille, nous avons rassemblé le bois tous ensemble. Le jour même, certains hommes ont aidé à faire le feu, à bien l'alimenter afin d'obtenir de belles braises et à cuire les viandes pour tout le monde. Pendant ce temps, les autres grignotaient des chips et dégustaient un verre de soda.

Grottes de Han

Avec les pensionnés, nous sommes allés faire le safari aux grottes de Han. Nous y avons observé plusieurs animaux et passé une journée au vert à respirer du bon air frais. Ensuite

nous en avons profité pour manger une crêpe et boire un verre. Cette activité a nécessité la présence de trois éducateurs afin d'assurer la qualité de l'encadrement.

Promenades

Que ce soit en forêt, dans le quartier ou encore à la ferme « nos pillifs », des sorties oxygénantes sont proposées régulièrement à nos résidents.

Visite de la bergerie Voie Lactée

Une éducatrice a proposé à quelques résidents d'aller visiter la bergerie de son frère. Celui-ci y élève ses propres brebis et confectionne du fromage. Nous avons passé un moment entre les brebis et les agneaux, pour ensuite prendre un petit goûter au bord de l'étang.



32

Musée de la bd

Sortie avec 3 résidents : 2 d'entre eux connaissaient très bien les classiques et, avec stimulation, commentaient lorsqu'ils connaissaient. Ils ont apprécié voir les diverses planches de bd et les figurines.



Musée des science naturelles

Sortie avec 3 résidents. Ils ont apprécié voir les squelettes de dinosaures. Par contre c'était très grand. Tout ne les intéressait pas. Il y avait peu d'endroits où faire des pauses assises et il y avait beaucoup de choses à lire. Ça s'est donc révélé être fatigant. Malgré tout, ils ont apprécié le moment passé ensemble.

Les visites de musées éveillent leur curiosité et leur permettent d'en apprendre un peu plus sur un thème qui les intéresse.

Journée au lac de Bambois

Sortie avec 4 résidents. Ils ont apprécié se promener dans les parcs et jardins. Il y avait aussi un parcours sensoriel. Il faisait beau et on a fait un pique-nique. Du coup ils avaient tout leur temps pour profiter de la journée. Chacun était à son rythme et a passé une bonne journée.



Promenades dans le quartier

À la demande ou sur proposition, une éducatrice a pu proposer des balades autour du centre. Avec les normes corona, surtout en début d'année, les résidents n'ont plus pu sortir seuls, cela leur permettait donc de prendre l'air et de sortir du groupe pour un moment.

Journées à la mer

Les résidents sont fort demandeurs de journées à la mer. Ils apprécient mais n'y ont pas accès seuls.

Le 1/7, nous y sommes allés avec 2 éducateurs et 5 résidents : on avait prévu un pique-nique pour pouvoir y rester la journée. Nous nous sommes baladés sur la digue et sur la plage puis comme il faisait un peu froid, nous avons visité le Sealife.



Le 29/7 nous y sommes allés, à 2 éducateurs, avec 5 résidents. Nous nous sommes un peu baladés puis on a fait un tour d'Ostende en calèche. Les résidents ont apprécié mais pour 2 d'entre eux cela a été très compliqué de monter sur la calèche. Par la suite, ils avaient demandé pour aller au restaurant. Ensuite nous sommes rentrés car ils étaient très fatigués.



Badminton

Quatre résidents ont participé à cette activité. Elle s'est très bien déroulée et nous étions agréablement surpris par l'investissement des résidents, qui ont fait étonnamment preuve d'une très bonne dextérité.

Les résidents étaient fort satisfaits et se sont bien défoulés, certains d'entre eux souhaitent renouveler l'expérience, de manière plus régulière.

Archives audiovisuelles

L'activité « Archives audiovisuelles » a pour but de présenter des visionnages de la télévision francophone datant des années 1950 à aujourd'hui.

Le temps d'une soirée, les résidents ont l'occasion de découvrir ou redécouvrir ces précieux extraits qui touchent diverses thématiques.

Ces archives sont proposées gratuitement sur des plateformes de visionnage comme l'INA (France), Sonuma (Belgique) ou la RTS (Suisse).

Cette activité a été organisée 4 fois durant l'année 2021.

7.5. LES REFERENCES.

Chaque éducateur est le référent d'un ou de deux résidents en fonction de son temps de travail. Dans ce cadre, il s'efforce de mettre en place les moyens qui permettront aux résidents de définir et développer des projets (partant du postulat que tout le monde a un projet, exprimé ou non). Le référent garantit le suivi et l'évolution du projet individuel du résident ainsi que la mise en place des conditions pour la réalisation de celui-ci.

Il est un interlocuteur privilégié pour ce dernier mais pas exclusif. Le référent s'efforce de faciliter la bonne adaptation à la structure d'accueil : il oriente, donne les explications nécessaires, aide à l'intégration du bénéficiaire au sein de la structure.

« Témoin » de la vie du résident, il laisse des traces, rédige des observations, des rapports, une synthèse des différentes instances qui le concernent. C'est la personne responsable de la farde individuelle du bénéficiaire. Il est capable de replacer une observation particulière dans le contexte plus large de l'histoire du bénéficiaire. Il fait preuve de vigilance quant à la cohérence et au suivi des interventions. Toutefois, il n'est pas le seul professionnel à être la « mémoire » du projet, de l'histoire du résident. Il est amené à poursuivre le suivi des projets en cours.

Il est le tiers entre les différents acteurs ayant un rôle dans la vie du bénéficiaire (institution, famille, travail, amis, « parrain », personnes ressources, ...). Il accompagne la parole du résident auprès de ses interlocuteurs et des différentes instances qui le concernent. Il centralise les informations concernant le résident et est tenu au courant des changements.

Les moments références sont des moments pris en individuel par les éducateurs avec leurs résidents référés. Les demandes et idées peuvent venir des bénéficiaires mêmes ou bien être proposées par l'éducateur référent. Ça passe par tous les moments possibles : achats hygiène, moment en individuel pour les anniversaires, achats pour les cadeaux de Noël, achats spécifiques suite à une demande particulière (comme une nouvelle télévision ou un nouveau bureau, ou encore des décorations pour la chambre), balade, sortie à thème en lien avec les centres d'intérêts spécifiques du résident, achats bien être/ confort de vie, sortie divertissement (restaurants, cinéma, ...), maintien des liens familiaux et sociaux (visite en maison de repos, cimetières), soutien d'une démarche active,

accompagnement en séance d'hippothérapie (liens avec le cheval, soutenir les activités physiques),

Ainsi, par exemple, avec l'un de ses référés, une éducatrice a réalisé un projet hippothérapie. A raison d'une fois par mois, ils vont à deux voir son cheval. Cela permet au résident, de s'ouvrir, et cela lui fait beaucoup de bien.

Avec une autre résidente, à sa demande, elles sont allées au cinéma. Une autre fois elle l'a accompagnée chez sa nièce pour qu'elle lui coupe les cheveux. Ses demandes sont aussi de l'aider à faire sa valise lorsqu'elle va chez son neveu, s'acheter des petites choses du quotidien.

De même, une autre éducatrice organise de temps en temps des sorties avec ses résidents référés : ils vont boire un verre, faire une promenade, manger une glace, manger au restaurant, voir un film au cinéma, voir une esthéticienne pour un soin bien-être, décorer un album photo...

Une troisième, référente de deux personnes, prend à leur demande ou en lien avec leurs projets, du temps en individuel. Cela peut être au sein du centre : pour un moment de paroles (par exemple vécu, difficulté, projets), pour un moment de rappel et de sensibilisation (ex : règlement, poids, hygiène) ou pour mieux « apprivoiser leur environnement » (utilisation de pictogrammes, aménagement de chambre).

36

Voici un extrait du bilan de V pour illustrer :

« La temporalité est une des difficultés majeures de V. Pour lui, aujourd'hui, demain, dans une semaine... Ne veut rien dire. Cela peut lui amener de l'angoisse de ne pas savoir quand. D'autant plus qu'il n'aime pas les imprévus.

Il a longtemps refusé ou interprété à sa manière les outils qui lui ont été proposés pour l'aider dans sa gestion du temps.

Depuis juin 2019 sa semaine lui est présentée le lundi sur une feuille A4. Les jours sont référenciés de la même manière que le tableau horaire des éducateurs.

Au début, ce document était de suite classé dans une farde mauve dans le bureau des éducateurs pour éviter qu'il disparaisse et permettre d'y faire référence en semaine.

Petit à petit V s'est montré de plus en plus en demande de cette horaire (fin 2020), nous lui donnions alors, à la place de le classer. Il a aussi demandé pour avoir un agenda (mi année 2021) => Depuis janvier 2022 il reçoit le lundi son horaire de la semaine sur une feuille A4 et des pictogrammes que l'on colle avec lui pour sa semaine.

Ce n'est pas sûr que V puisse lire le tableau correctement néanmoins, ça lui indique que les événements vont se produire dans sa semaine. =>quoi qu'il en soit il y a beaucoup moins de confusion et de frustrations au niveau de ses activités, de ses rendez-vous et de ses jours de congé. »

7.6. LES FETES AU SEIN DU JURDANT.

7.6.1. Barbecue du Jurdant (50 ans)

Avec l'évolution des règles Covid et la possibilité d'une reprise en douceur des activités festives, nous ne nous sommes pas faits prier pour nous retrouver autour du barbecue annuel, mis sur pause l'année passée.

Le thème était tout choisi en cette année anniversaire du Jurdant.

Moment plaisant à profiter de tous ; être présent le temps d'une après-midi / soirée.

Un éducateur et le psychopédagogue, musiciens aguerris, ont animé cette soirée pour le plus grand bonheur des résidents.



7.6.2. Journée au labyrinthe de Barvaux

Pour fêter les 50 ans du Jurdant, toute l'institution, résidents comme professionnels, est partie au Labyrinthe de Barvaux-sur-Ourthe, passer une journée hors du temps. Un Labyrinthe géant de maïs animé par des comédiens propose une expérience amusante et enrichissante

Une journée à la rencontre de la Belle et la Bête, ponctuée d'énigmes et de défis à résoudre et de petits spectacles interactifs. Nous avons vécu ensemble cette journée dans une même énergie et un joyeux échange. Le temps était de la partie, nuageux mais sans pluie.





7.6.3. Fêtes de fin d'année (Noël et Nouvel An)

Pour cette année, en concertation avec les résidents, l'envie était de partager un repas convivial, avec la présence d'un buffet. L'idée de la raclette traditionnelle a donc été mise en place. Pour recréer cette ambiance, le Jurdant a loué une machine spéciale à raclette avec une demi-meule de fromage. Ce qui a eu un chouette effet et les résidents se sont régalez !



Pour le réveillon du nouvel-an, nous avons opté cette année sur une formule simple et efficace : un repas de fête mais qui ne demande pas trop de préparation, une ambiance DJ avec une soirée dansante après le repas. Nous avons passé une très bonne soirée. Nous avons, cependant, constaté que les résidents sont allés se coucher plus tôt qu'avant lorsqu'il y avait des fêtes. Cela est probablement dû au fait qu'ils ont pris de l'âge.

7.7. LES SEJOURS.

Pour la seconde année consécutive et suite aux mesures Covid, les organismes de vacances n'ont pas organisé de séjours.

Le CHPJ a donc réagi en proposant quatre séjours avec quatre thématiques différentes. Ces séjours et des activités adaptées au rythme des résidents permettent également aux professionnels de sortir du « faire » et d'être plus dans « l'être », aux petits soins pour les résidents et se donner à fond dans le côté relationnel.

Ils ont permis aussi une observation plus pertinente et affinée de la dévolution de deux de nos résidents, et des difficultés croissantes qu'ils rencontrent dans leur quotidien (malgré un accompagnement plus personnalisé et individualisé) ainsi que l'anxiété qu'elles créent chez ces résidents

Quatre séjours ont donc été organisés : un séjour « couple », deux séjours « mer » et un séjour « Ardennes » :

Séjour en amoureux :

Dans le cadre de VAS, cette année, nous avons proposé un séjour de trois jours et deux nuits dans un hôtel wellness de charme à Liège avec tous les couples du Jurdant.

Chacun d'eux a pu profiter d'une chambre avec soit un sauna, un bain à bulles ou un hammam. Le programme du séjour se voulait intimiste sans trop d'activités extérieures afin de profiter des installations des chambres de l'hôtel.

Le premier jour, nous avons pique-niqué dans un parc et nous avons fait une petite balade sous le soleil pour visiter la cité ardente jusqu'à notre entrée dans l'hôtel. Ensuite, les couples se sont attribués les chambres qu'ils souhaitaient. Nous leur avons servi un petit apéritif en même temps que chaque couple profitait des installations de sa chambre. Le soir, nous avons mangé à une table d'hôtes.

Le deuxième jour, nous leur avons servi le petit-déjeuner en chambre et la matinée a été consacrée à profiter de leur intimité. Nous sommes partis manger un petit bout vers midi. Nous sommes allés visiter l'aquarium de Liège, puis nous avons profité des attractions sur la foire d'octobre. Nous sommes rentrés à l'hôtel où nous avons commandé un repas livré en chambre. Soirée film, détente et tranquillité en amoureux.

Le troisième jour, nous avons remis les clés de l'hôtel et sommes allés sur le marché de la Batte. Chacun a fait son marché et est revenu avec soit un souvenir soit un petit en-cas. Nous avons été invités à venir manger dans le restaurant où travaille une éducatrice. Nous avons été très bien accueillis. Puis nous sommes rentrés à Bruxelles.

C'est un séjour que tous les couples ont apprécié. Ils souhaitent le refaire.

Séjour à la mer 1 :

De Haan : Avec l'année compliquée, ça a été un moment pour que les résidents puissent déconnecter de leur quotidien et souffler. Nous avons vraiment senti que l'ambiance était

apaisée et que ça faisait du bien à tout le monde. Nous avons été nous balader sur la digue, visiter le musée Nausicaa, ...

Séjour à la mer 2 :

Coxyde en petit comité (4 résidents).

Le but de ce séjour était de prendre des vacances détente à leur rythme. Le groupe était principalement composé de retraités. Au programme, réveil en détente chacun à son aise suivi d'un bon petit déjeuner et le tout se terminait par un suivi hygiène afin qu'ils soient prêts pour l'activité de la journée.

Les activités étaient choisies la veille lors d'un retour de journée avant le repas du soir. Les activités choisies : balade suivie d'un verre sur le bord de digue, dégustation de moules avec vue sur mer, visite de l'aquarium « Sea life », mini-golf, visite de Bruges.

Quand ils n'étaient pas en activité, l'après-midi était en libre choix : sieste, profiter du soleil en terrasse ou encore accompagner l'éducateur pour faire les courses/acheter un petit souvenir.

Le soir, l'incontournable apéro était très vite devenu primordial ; suivi d'un repas chaud que l'on préparait ensemble avec une thématique principale « le poisson ». Cela était idéal pour proposer différents poissons fraîchement pêchés et directement vendus au bord de mer.

Le retour du séjour était très positif de leur part. Ce rythme leur convient bien. Il est vrai que dans l'institution, il y a un rythme de vie qui est plus soutenu, avec la présence d'une population plus jeune et plus dynamique. Le petit comité qui permet que l'on passe plus de temps avec chacun d'entre eux est appréciable autant pour eux que pour nous. Le dépaysement leur a fait du bien avec une mention spéciale pour l'apéro.

Séjour Ardennes :

En octobre 2021, nous sommes partis en séjour à Roy, dans les Ardennes, avec cinq résidents. Il s'agissait d'un séjour de vacances de cinq jours. Les résidents ont pu profiter du cadre calme de la campagne et du confort d'un grand gîte, avec des daims et des poules dans le jardin, qu'ils ont pu nourrir. Nous avons visité les alentours : le Domaine de Chevetogne, Durbuy et le parc des topiaires, Wéris et la Maison des mégalithes, la confiserie de Saint-Amour, le Domaine de Villers-Sainte-Gertrude et son arboretum, le cinéma de Marche-en-Famenne. Le séjour a beaucoup plu aux résidents. La météo a été peu clémente mais nous avons pu profiter du confort du logement, en regardant des films, faisant des puzzles, dessinant au coin du feu avec eux.

7.8. LA REUNION MAISON / CONSEIL DES USAGERS



Deux éducatrices, dont une formée dans les techniques de communication, ont repris l'animation des réunions maison en avril 2021.

Ces réunions ont lieu une fois par mois et rassemblent tous les résidents, sur le modèle du conseil des usagers, et ont pour fonction la communication autour du vivre-ensemble au sein du CHPJ.

Le but est de présenter les informations importantes les concernant, de parler des événements récents, de recueillir leurs questions, leurs demandes, leurs propositions, leurs avis...

42

Cette réunion mensuelle a pour premier objectif l'information des résidents sur tout ce qui concerne leur quotidien au sein du centre. C'est aussi un lieu de parole et d'expression des vécus, souvenirs, souhaits et questionnements de chacun.

Si la trame de base (du côté des résidents ; du côté du personnel ; activités passées et à venir ; idées repas ; petits papiers : demandes particulières et personnelles) reste une référence, les résidents et l'animateur de la réunion peuvent apporter des sujets précis en lien soit avec un événement vécu (départ et arrivée d'un nouveau résident, présentation d'un nouveau membre du personnel/d'un stagiaire, vacances, organisation de la fête des 50 ans du CHPJ,...) soit à une question que les résidents se posent (sur l'organisation des vacances, sur les horaires du personnel, sur l'organisation des repas, sur la vie en communauté,...)

C'est une réunion pour et avec tous les résidents. La participation active des résidents au sein de leur lieu de vie est soutenue et valorisée.

Deux objectifs sont poursuivis.

D'une part, la communication entre tous les résidents, rarement tous réunis en même temps. Ce moment est propice à l'expression de chacun sur tout ce qui concerne leur vie au centre, régie par les dimensions communautaires et institutionnelles. Tous peuvent exprimer ce qu'ils ressentent et ce qu'ils pensent.

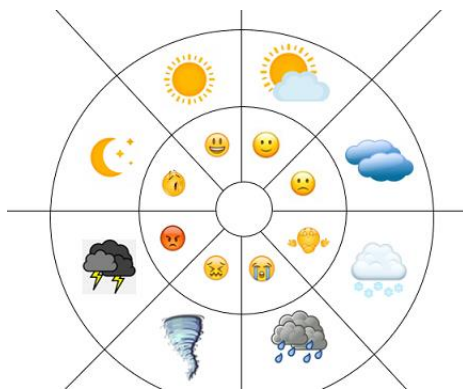
D'autre part, la communication entre les professionnels (direction, éducateurs, ...) et les bénéficiaires. Cette réunion est le biais par lequel les informations concernant la vie du centre sont données, des propositions de projets ou d'activités sont énoncées et par lequel les bénéficiaires peuvent faire leurs propres propositions, poser leurs questions, donner leur avis.

Mise en œuvre : il y a d'abord un temps de préparation de la réunion. Les informations et sujets de discussion sont recueillis auprès des travailleurs comme des bénéficiaires. Une date est fixée, un ordre du jour préparé et affiché sous une forme adaptée à la compréhension de tous.

Les sujets à aborder sont préparés en utilisant plusieurs média (projection de slides, sources vidéo et sonores, images projetées, pictogrammes à coller et autres animations pratiques). Il est tenté, par-là, d'apporter du dynamisme et un côté ludique pour éveiller l'intérêt des bénéficiaires. Les nouveaux média sont essentiels pour cela et nous devons utiliser un ordinateur.

Lors de la réunion animée à deux, plusieurs rituels ont été instaurés : le lieu et l'heure, le baromètre de l'humeur (destiné à recueillir l'humeur du groupe), la petite collation, le mode de prise de parole.

Chaque réunion commence par une « météo des humeurs », durant laquelle chaque résident indique comment il se sent en venant coller sa photo sur une sorte de baromètre fait de pictogrammes.



Depuis quelques mois, une règle ou un thème du règlement d'ordre intérieur (ROI) est présenté à chaque réunion maison. En effet, le ROI a été récemment réécrit par notre psychopédagogue de manière facile à lire et à comprendre, avec des pictogrammes. Les règles sont donc passées en revue afin de vérifier leur bonne compréhension par les résidents. Les explications sont parfois accompagnées de démonstrations ou vidéos éducatives (ex : comment bien se brosser les dents ou se laver le corps).

Un procès-verbal est rédigé lors de chaque réunion, par un éducateur et par un résident.

Parfois, un « invité » vient parler de quelque chose en particulier. Il s'agit essentiellement d'un travailleur du centre mais nous pourrions imaginer que l'on puisse ouvrir cette invitation à quelqu'un d'extérieur, dans la mesure où cette personne ferait une intervention bien précise et, bien sûr, que les normes sanitaires le permettent.

Après la réunion maison, un retour est fait en réunion d'équipe afin de transmettre les propositions, questions ou autres éléments importants et ainsi de pouvoir assurer une communication efficace entre professionnels et bénéficiaires.

7.9. LA VIE AFFECTIVE, AMOUREUSE ET SEXUELLE

En adéquation avec le projet collectif, nous continuons à avoir une attention particulière à l'éducation et à l'accompagnement des résidents en termes de vie affective, relationnelle, amoureuse et sexuelle.

7.10. L'ACCOMPAGNEMENT DEUIL

Tout au long de l'année, chaque résident qui en fait la demande ou quand l'équipe et les référents pensent que cela serait nécessaire, l'accompagnement est mis en place. Les outils adaptés sont mis à disposition. L'objectif est la libéralisation de la parole, mettre des

mots sur un vécu, normaliser, expliquer, comprendre les ressentis, accompagner dans ces moments difficiles.

Dans ce cadre, plusieurs résidents ont été accompagnés dans le vécu de deuil personnel (trois résidents ont perdu un de leurs parents) ainsi que dans leur demande de visite au cimetière.

Un autre type de deuil a été vécu et accompagné lors de la réorientation et du départ de trois résidents, deux en maison de retraite et un troisième pour un changement de projet. L'accompagnement se poursuivra en 2022

8. LE TRAVAIL EDUCATIF.

Les membres de l'équipe assurent un accompagnement des résidents, en partenariat avec les familles et les différents intervenants extérieurs. Le projet collectif, revu en 2014-2015, tient lieu de fil conducteur, il est décliné annuellement en programme d'actions.

L'ensemble des éducateurs accompagnent quotidiennement les résidents dans les tâches, parfois les plus élémentaires, de la vie quotidienne. Ils assurent la réalisation de leurs besoins quotidiens, des plus simples et basiques comme les besoins physiologiques (se nourrir, se vêtir, être propre par exemple) au plus complexes comme les besoins d'accomplissement de soi (apprendre, créer par exemple) ou d'estime de soi.

Ils leur donnent les moyens nécessaires à leur autonomie.

Ils assurent donc un suivi quotidien. Cela pourrait paraître anecdotique que de mentionner l'accompagnement au brossage de dents, l'accueil au retour du centre de jour ou encore l'accompagnement pour ranger des cigares, mais toutes ces actions sont nos supports pour nos interventions éducatives. Selon le bénéficiaire, son projet individuel (réfléchi et construit avec lui en équipe), ses capacités et ses attentes, ce sont bien des tâches éducatives fondamentales qui se trouvent là. A travers ces « supports », c'est l'occasion d'accompagner la personne vers plus d'autonomie, de bien-être, de confiance en soi et vers la réalisation de ses objectifs. Outre les « supports », la façon d'être aux bénéficiaires et à chacun d'entre eux est un travail qui doit être pensé et appliqué pour que l'accompagnement éducatif soit juste et prenne du sens dans le moyen/long terme.

Outre les activités de la vie quotidienne, les éducateurs proposent aux résidents des activités de loisirs, de bien-être, de rencontres, de réalisation de soi, d'expression, des temps individuels d'écoute et de soutien, ...

Un troisième pôle de leur travail consiste en observations, temps administratif (notes, rédaction des divers documents de suivi et tenues des dossiers, temps de référence, ...).

L'équipe éducative a vu cette année l'arrivée et le renfort de deux nouveaux éducateurs. Ils se sont assez vite acclimatés à l'ambiance générale, aux tâches à réaliser ainsi qu'à la relation aussi bien avec l'équipe qu'avec les résidents, malgré les circonstances exceptionnelles engendrées par la pandémie. Ils prennent une part active dans l'accompagnement au quotidien, les tâches à effectuer, répondre au téléphone, la préparation des repas lorsque cela est nécessaire, la distribution des médicaments, veiller à l'hygiène corporelle et environnementale des résidents, leur bien-être, la proposition d'activités et de sorties, etc.

Avec la Covid, les activités extérieures ont été limitées pendant un temps. Les éducateurs ont donc organisé plusieurs activités au centre même.

Quand les mesures se sont allégées, ils ont pu à nouveau organiser des activités en extérieur et permettre ainsi aux résidents de changer d'environnement, de prendre l'air. Ces activités extraordinaires sont en général proposées les weekends ou lors de périodes de congé. Cela permet aux résidents de passer un moment en dehors du centre, de se détendre, de s'intégrer dans la société. Le fait d'être en petit comité favorise les échanges positifs et la cohésion du groupe.

Selon leur temps horaire et en fonction des besoins et nécessités du terrain, tous les éducateurs n'ont pu proposer des activités différentes mais cela ne les a pas empêchés de proposer des moments de rencontre (discussions avec les résidents les plus âgés, où ils ont partagé des anecdotes, des souvenirs, ... sur des anciens résidents, travailleurs, activités ou séjours) et de bien-être dans l'institution (massage, relaxation, danse impro, etc.) ainsi que des moments et sorties de référence.

Un éducateur a pu aussi apporter aux résidents, toutes les spécificités liées à ses autres formations :

- celles du psychomotricien, en ayant une attention plus particulière à la conscience corporelle, au corps de l'autre.
- aux formations sur les neurosciences, lui permettant une autre manière de communiquer, qui bien souvent est venue le soutenir dans la gestion des conflits, dans la pose des limites, etc.
- dans sa formation (qui se termine en juin après plus de 4 ans) en Psychologie Corporelle Intégrative, qui lui a permis une approche plus humaniste avec des outils bien spécifiques propres à la PCI.

Intermédiaire entre les différents intervenants, la chef éducatrice accompagne les éducateurs et organise leur travail quotidien avec les résidents, mais accompagne aussi à des activités ponctuelles, assure des déplacements, des remplacements prévus ou de dernière minute, ou encore organise l'une ou l'autre activité complémentaire.

9. LE TRAVAIL SOCIAL.

Quelques éléments statistiques :

Le Centre d'Hébergement Pierre Jurdant accueille toujours 20 résidents. Durant l'année 2021, aucune admission ou réorientation n'a eu lieu. Des réorientations sont prévues en 2022.

Le Jurdant compte actuellement 12 hommes et 8 femmes.

La répartition des âges se présente comme suit en fin d'année :

Moins de 30 ans : /

De 30 à 40 ans : 3 résidents

De 41 à 50 ans : 5 résidents

De 51 à 60 ans : 3 résidents

Plus de 60 ans : 9 résidents (dont 3 de 70 ans et plus).

47

En ce qui concerne les activités de jour :

3 résidents sont travailleurs en ETA. (à Travie)

11 résidents ont une activité de jour. (Sésame 2, Vraies Richesses 1, Les Platanes 6, Le Prétexte 2)

6 résidents sont pensionnés à temps plein dans l'institution.

Il est à noter que 2 résidents ayant une activité de jour la fréquente à mi-temps, et sont soit "pensionnés" l'autre mi-temps (1), soit en activité libre (1).

En relisant le dernier paragraphe du rapport de l'année précédente en référence à la situation Covid, « *au moment de la rédaction de ce rapport, début de cette année 2021, la situation n'a pas encore évolué très favorablement. La lassitude est perceptible tant auprès des résidents, toujours limités dans leur vie sociale, que pour les membres de l'équipe fatiguée par la surcharge de travail (accueil des résidents qui ne sont pas en services de jour, projets mis en stand-by...) à suivre...* », nous nous rendons compte que la situation quotidienne de l'institution est restée très imprégnée de l'ambiance décrite ci-dessus.

Le service social est resté mobilisé pour participer à la gestion institutionnelle liée au Covid.

Malgré l'arrivée du vaccin, les mesures contraignantes sont restées très présentes. Le service social a continué son relais d'information auprès des familles. Il a participé aux différentes réorganisations liées aux quarantaines dans les services d'accueil de jour.

Hormis les réunions en distanciel, le télétravail n'a pas été poursuivi : il était impraticable car nous ne disposons pas des informations utiles à nos interventions (accès aux dossiers, programmes informatiques inaccessibles à domicile, disposition d'un téléphone professionnel...).

Durant une bonne partie de l'année 2021, la plupart des rencontres avec les familles se sont poursuivies en visioconférence. Pour beaucoup d'entre elles ainsi que pour les résidents, ce fut une première. Dans cette période de Covid, ce travail autour du lien institution/famille n'a pas été simple à entretenir.

Le service social a également été impacté par différentes périodes de maladie qui ont ralenti les interventions. En juillet, un nouvel assistant social a intégré l'équipe pluridisciplinaire à mi-temps.

Concrètement, différentes situations particulières nous ont mobilisés.

Deux de nos résidents ont perdu un parent. Nous leur avons proposé un accompagnement spécifique en étant attentifs à leur vécu et à leurs besoins, nous nous sommes mis à la disposition des familles, les assurant d'un relais socio administratif (par ex. écoute et soutien, aide aux démarches administratives, accompagnement dans le remplacement du mandat d'administration provisoire...).

Un résident a souhaité quitter l'institution pour en rejoindre une autre.

Le service social a été associé à la transition et aux démarches en collaboration avec la famille.

En fin d'année, nous avons activé notre liste de candidatures et programmé un essai. Celui-ci s'est montré concluant. Dans le courant du premier trimestre 2022, un jeune homme intégrera l'institution.

Comme lors de chaque entrée d'un nouveau candidat au Jurdant, le service social a participé à son accueil, à la mise en route d'un lien de confiance avec la famille et le réseau personnel du résident. Le service social a également vérifié que les éléments administratifs étaient en ordre.

En ce qui concerne les demandes d'admissions, les candidatures restent entendues et prises en compte.

Nous constatons qu'une partie conséquente de ces candidatures concernent des personnes avec un profil assez complexe à accompagner (doubles diagnostics, troubles autistiques...).

Le service social est associé à la réflexion autour des bilans réguliers avec les résidents. Il s'inscrit dans la réflexion pédagogique collective et participe aux réunions pluridisciplinaires.

Comme chaque fin d'année, un temps est consacré à la récolte des informations nécessaires au calcul des parts contributives et des frais de soins de santé des résidents suivant les dispositions du service PHARE.

10. LE TRAVAIL MEDICAL.

Au niveau médical

- Réaliser les visites trimestrielles et semestrielles chez les médecins traitants respectifs pour tous les résidents et mettre en place les suivis thérapeutiques adaptés.
- Tenir les dossiers médicaux respectifs avec mises à jour quotidiennes. (Administratif)
- Réaliser les comptes rendus de chaque visite chez les médecins respectifs. (Administratifs)
- Participer aux réunions de bilan ; d'équipe ; entretiens familiaux.
- Permettre une évaluation psychologique en hôpital psychiatrique pour la suite de la prise en charge d'un résident.
- Adapter une médication chronique pour la sphère gastro chez un résident présentant des problèmes digestifs chroniques et mise en place d'une procédure pour l'accompagnement des repas.
- Adapter les médications psychotiques en collaboration avec le médecin traitant et le psychiatre.
- Effectuer les contrôles de dépistage du cancer du côlon et organiser les régimes et one Day pour la colonoscopie dépistage.
- Dépistage du cancer du sein pour les résidentes en besoin.
- Initier chez un médecin neurologue spécialiste de la réadaptation fonctionnelle qui a permis d'optimiser le suivi d'un résident.

- Réaliser un bilan pneumo et des tests du sommeil chez un résident qui ont permis de mettre en évidence des problèmes d'apnées du sommeil et de les résoudre par un traitement adapté + accompagnement administratif au niveau de la mutuelle et du médecin conseil.
- Objectiver une prise de poids importante chez un résident, pouvoir y réagir et sensibiliser le résident afin d'optimiser les résultats sanguins.
- Prise de relais du suivi médical pour deux nouveaux résidents (réadapter et réorganiser les suivis objectifs).
- Accompagner un résident pour le rapport SPF afin de percevoir son allocation de la Vierge Noire et rencontrer le médecin conseil pour donner les informations médicales globales.
- Réadapter le statut administratif lié à l'encadrement de la norme vieillissant en collaboration avec l'assistante sociale.
- Effectuer le suivi d'une résidente pour une mise en incapacité de longue durée en collaboration avec le médecin conseil et le généraliste.
- Gérer toutes les démarches administratives mutuelles et demandes de pathologies lourdes pour les soins kiné (médecin conseil) des résidents en ayant besoin.
- Réaliser des bilans cardio et épreuves fonctionnelles d'effort chez plusieurs résidents dans le but de participer à des activités sportives + remplir les documents relatifs.
- Mise en place des suivis kiné en piscine adaptée et organiser pratiquement les trajets pour qu'ils soient autonomes.
- Plusieurs bilans ortho qui ont permis de mettre en évidence des problèmes liés à la position des pieds et des problèmes de colonne mais également de réaliser des semelles adaptées et des chaussures orthopédiques + renouvellements.
- Optimiser les traitements anti migraineux et protocoles ponctuels pour un résident ainsi que sensibiliser l'équipe en cas de problème.
- Optimiser les traitements de tension artérielle et surveillances pour un résident ainsi que sensibiliser l'équipe en cas de problème.
- Remettre en ordre toutes les procédures en cas de problème (décès ; appel médecins concernés ; médication à donner).
- Remettre à jour les vaccinations chez chaque résident (tétanos, hépatite, grippe, Covid).
- Mise en place de suivis podologue mensuels dans l'institution pour tous les résidents.
- Optimiser les prises en charge des infirmiers à domicile et adapter aux besoins des pensionnés en élaborant de nouvelles prises en charge et de nouveaux plannings.

- Réorganisation des prises en charge hygiène, réévaluées et remises à jour pour chacun des résidents pour améliorer les suivis par l'équipe ainsi que pour les intervenants extérieurs.
- Optimiser les soins kiné en adaptant à chacun la prise en charge adéquate (choix shiatsu ; massage ; réflexologie).
- Demandes au niveau des mutuelles de prises en charge spécifiques pour chacun des suivis kiné, médicaments, allocations incontinences et autres.
- Envois et suivis des attestations de soins prescrits aux mutuelles.
- Demandes et adaptations du matériel médical adapté pour certains résidents (location de lits médicaux par exemple).
- Commande, gestion du stock et suivi du matériel d'incontinence (protections urinaires adaptées), gestion du stock du matériel COVID.
- Suivi du calendrier ou de l'agenda du résident pour l'autonomie et une meilleure compréhension des rdv médicaux.
- Formation diverses liées à la situation Covid en institution.

Au niveau des événements et projets institutionnels

- Participer aux repas et événements divers du CHPJ.
- Adapter le régime alimentaire et sensibilisation pour tous les résidents : projet d'équipe d'amélioration de l'alimentation de manière générale dans l'institution en collaboration avec une diététicienne et adapter les suivis individuels en les intégrant aux projets pédagogiques.
- Mise en place, poursuite et réadaptation des procédures concernant le « COVID » en fonction des recommandations du service PHARE.
- Mise en place et proposition d'accueillir une nouvelle fonction paramédicale, un kinésithérapeute pour améliorer le conditionnement physique de tous les résidents et d'affiner tous les bilans d'évolution liés au projet pédagogique et afin d'améliorer l'accompagnement au sein du centre (cf. partie sur le travail corporel).

11. LE TRAVAIL PSYCHOPEDAGOGIQUE.

Au cours des deux dernières années, et pour faire face aux différentes adaptations nécessaires dues aux circonstances sanitaires, la fonction de psychopédagogue au sein du Jurdant n'a cessé d'évoluer, d'autant que cette année, nous avons effectué un remplacement pour écartement de grossesse.

La fonction première a consisté à superviser les bilans et à établir avec l'éducateur référent les objectifs à mettre en place ainsi qu'à évaluer l'aboutissement des objectifs élaborés dans les bilans précédents.

Au-delà des bilans, la mission du psychopédagogue en collaboration avec la directrice et la chef éducatrice a consisté cette année à élaborer des séminaires cliniques traitant notamment de l'instabilité et du manque de repères quant au cadre de travail dans un contexte de crise sanitaire.

Au cours de ces séminaires, nous avons eu l'occasion de redéfinir certaines notions telles que la référence, la communication et la transmission d'informations en équipe, condition pour une meilleure cohérence dans le travail, l'adaptation et la gestion de l'incertitude et la scission perçue entre l'équipe éducative et les fonctions uniques.

Les différents thèmes traités nous ont conduits à poursuivre la réflexion auprès d'intervenants extérieurs lors de différentes formations, notamment sur le thème de la référence ainsi que de la communication en équipe.

Le psychopédagogue s'est porté à la disposition des éducateurs tout au long de l'année pour d'éventuelles demandes d'outils d'accompagnement ou d'élaboration autour de problématiques rencontrées.

52

Autrement, et pour appréhender au mieux le quotidien des résidents, le psychopédagogue a occasionnellement animé des activités et partagé des repas avec les résidents.

Par ailleurs, et suite à plusieurs confinements successifs ayant pu provoquer des tensions auprès des résidents du Jurdant, le psychopédagogue, sous la supervision de sa directrice et de ses collègues, a mis en place deux projets visant un apaisement général au sein de la communauté institutionnelle.

Nous nous sommes interrogés sur la meilleure manière possible d'intervenir et deux documents sont ressortis de nos réflexions, le règlement d'ordre intérieur et la charte du vivre ensemble.

Le ROI en facile à lire :

Les différents confinements modifiant les repères, et ajoutant de l'incertitude quant à l'évolution des mesures restrictives, les résidents ont régulièrement dû faire face, plus qu'à l'accoutumée, au fait de vivre ensemble, se croiser davantage, partager plus souvent un espace commun.

Ces changements ont provoqué des tensions entre les résidents, et certains faits de violence verbale et physique ont été rapportés.

Nous avons pris le parti de rappeler le cadre institutionnel aux résidents transgressifs, levier nécessaire à nos interventions, tout en interrogeant la source des tensions dans le but d'aménager un espace institutionnel le plus apaisant possible.

En voulant appliquer le règlement dans nos interventions, nous nous sommes demandé si, de par leur handicap, les résidents avaient « accès » au dispositif règlementaire de façon directe et, après analyse du règlement d'ordre intérieur, nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire de produire un dispositif plus accessible au plus grand nombre.

Nous avons donc pris le parti de retranscrire le règlement d'ordre intérieur sous forme de pictogrammes, ceux-ci traitant des différentes sphères de vie institutionnelle, à savoir : la consommation, l'hygiène, les espaces, le relationnel, l'organisationnel, les occupations et la vie affective.

Au-delà des obligations, ce document reprenait les différents droits auxquels pouvaient prétendre les bénéficiaires.

Par exemple, si un résident a l'obligation de se laver, il a par ailleurs droit à un accompagnement s'il en a besoin.

Plusieurs avantages sont à noter quant à la structure du document :

- il sert de levier dans les interventions des membres d'équipe, ces interventions n'étant plus susceptibles de paraître arbitraires puisqu'elles émanent d'un règlement auquel les membres d'équipe sont eux même soumis ;
- il permet aux résidents de prendre connaissance du règlement par leurs propres moyens, cela en fait des individus responsables ;
- s'il proscrit la transgression, il permet aussi aux bénéficiaires d'être protégés des transgressions commises à leur encontre, il constitue donc une source d'apaisement.

Le ROI en facile à lire est mis à la disposition des bénéficiaires ainsi que de l'équipe, une règle est présentée aux résidents à chaque réunion maison et chaque éducateur, dans un contexte de référence, peut rappeler le cadre par le biais du ROI s'il l'estime nécessaire.

Le ROI sera sans doute amené à être modifié sur le long terme, dépendamment de l'évolution du cadre institutionnel et du public accueilli.

La charte du vivre ensemble :

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les résidents au cours des confinements successifs, nous avons pris le parti de rédiger une charte.

La structure de la charte diffère du règlement d'ordre intérieur, elle est constituée d'une dizaine de pages « pictos » et traite non pas d'obligations, mais d'engagements de la part des résidents. Elle se focalise sur la vie en communauté.

La charte du vivre ensemble a été présentée lors de la réunion maison et tous les résidents ont eu l'occasion de la signer, cela leur donne une position de sujet et les rend responsables dans leur participation à une vie collective sereine est apaisée.

La présentation de la charte a été l'occasion pour les résidents d'exprimer leurs difficultés et de proposer des solutions aux différentes problématiques liées au vivre ensemble.

Plusieurs thèmes ont été abordés, à savoir : le respect, la politesse, l'intimité, l'écoute, le droit de dire non, les différences et enfin la solidarité.

Certains résidents ont déjà pu se saisir de cette charte pour traiter certains conflits, le document reprenant toutes ces thématiques étant mis à la disposition des bénéficiaires et des membres d'équipe.

Plusieurs avantages à la structure du document :

- il n'est pas restrictif et traduit l'engagement pris par les résidents lors de la signature.
- il est d'une certaine façon « co construit » avec les résidents puisqu'il est susceptible pour chacun de traduire une réponse à un conflit personnel.
- il renvoie à la responsabilité individuelle et n'implique pas le cadre institutionnel.

12. LE TRAVAIL CORPOREL.

Le projet a pris du sens dû à l'inactivité des résidents impactée par la Covid-19. En effet, le confinement favorisait l'hypo mobilité, l'anxiété majorée par la situation, le stress, ainsi que diverses émotions dues aux diverses interdictions (sorties, fermeture des centres de jour, distanciation sociale, gestes barrières, abandon de projet personnel).

Ce projet se basait principalement sur la demande des résidents : augmentation de la mobilité, le bien-être, le travail de l'estime de soi et le rapport avec l'autre.

Projet kinésithérapie :

Mise en place de groupes d'activité pour tout âge et condition physique :

- Fitness pour les pensionnés
- Reconditionnement physique des résidents (circuits, badminton, pingpong)
- Relaxation de différents types (sophrologie, massothérapie, méditation)
- Danse thérapie
- Jardinage
-

Mise en place de prise en charge individuelle :

Avant chaque prise en charge individuelle, une anamnèse rigoureuse a été faite au préalable afin de répondre au mieux aux besoins du résident (différents tests, questions au résident et au référent).

Contenu de la prise en charge individuelle :

- Relaxation en fonction des besoins et du double diagnostic (massothérapie, sophrologie, hypnose, image positive, EMDR)
- Thérapie miroir
- Séance de sport type personal training
- Marche en individuel
- Reconditionnement physique

Les buts des prises en charge au sein d'un centre d'hébergement :

- Amélioration de la qualité de vie du résident
- Amélioration des relations entre ses pairs ainsi qu'avec soi
- Maintenir la condition physique
- Retarder la dégénérescence précoce
- Diminuer la sédentarité

55

Mise en place d'un suivi de kinésithérapie extérieur :

Welsch Thomas

Mise en place de rendez-vous, suivi des progrès et demandes des résidents.

Suivi des résidents :

Participation aux bilans.

13. LE PERSONNEL D'ENTRETIEN.

L'équipe technique assure le maintien d'un cadre de vie de qualité.

L'équipe d'entretien veille quotidiennement à la propreté des locaux et du linge.

Le technicien prend en charge les différents travaux de la maison et assure en parallèle sa mission de conseiller en prévention.

Le cuisinier s'occupe des repas, de la gestion des stocks, de l'hygiène alimentaire dans le respect des règles des inspections générales des denrées alimentaires du Ministère des Affaires Sociales de la Santé Publique et de l'environnement.

Les nouvelles tâches mises en place en 2020 lors de l'apparition de la Covid comme une désinfection régulière, plusieurs fois par jour, des poignées de portes, de fenêtres ou des interrupteurs ; le remplissage des distributeurs de gel hydro alcoolique ; ... a continué à augmenter la charge de travail de notre équipe d'entretien.

Malgré la charge de travail plus importante, il nous tenait à cœur de répéter notre opération Chocolats de Noël qui avait rencontré un vif intérêt lors de ses précédentes éditions. L'équipe technique, et notamment notre cuisinier, a coordonné des ateliers de réalisation de chocolats en collaboration avec certains éducateurs, bénévoles et résidents. Cette action a de nouveau été une belle réussite et a permis à notre institution de récolter quelques fonds.

56

14. LE TRAVAIL ADMINISTRATIF.

L'équipe administrative est composée de la direction d'une secrétaire à temps partiel. Celles-ci gèrent, entre autres, les dossiers du personnel, les dossiers auprès du pouvoir subsidiant et du secrétariat social.

La comptabilité du Centre est gérée par la directrice et un service extérieur.

15. LES STAGES.

Cette année encore, l'équipe a accueilli des stagiaires en formation, futurs collègues potentiels, leur proposant un milieu d'accueil qui leur permette de mettre en pratique leurs connaissances théoriques et de rencontrer les personnes accueillies.

Cette année, nous avons accueilli deux stagiaires futurs agents d'éducation (6^e secondaire de l'école Saint Vincent de Paul), deux stagiaires du secondaire en aide aux personnes (école Joie de Vivre à Jette), une stagiaire éducateur spécialisé en Erasmus, première

expérience d'accueil d'une étudiante étrangère ainsi que deux stagiaires en formation en enseignement de promotion sociale, en renfort les WE.

16. LA DELEGATION SYNDICALE

Globalement l'intervention syndicale s'articule autour de 3 pôles: un travail de prévention, parfois de gestion des conflits, une réponse plus individuelle, à propos de la législation sociale. Enfin, une information ponctuelle est fournie concernant la politique du secteur de l'hébergement.

17. DES MOYENS AU SERVICE DES PROJETS.

17.1. LES RÉUNIONS

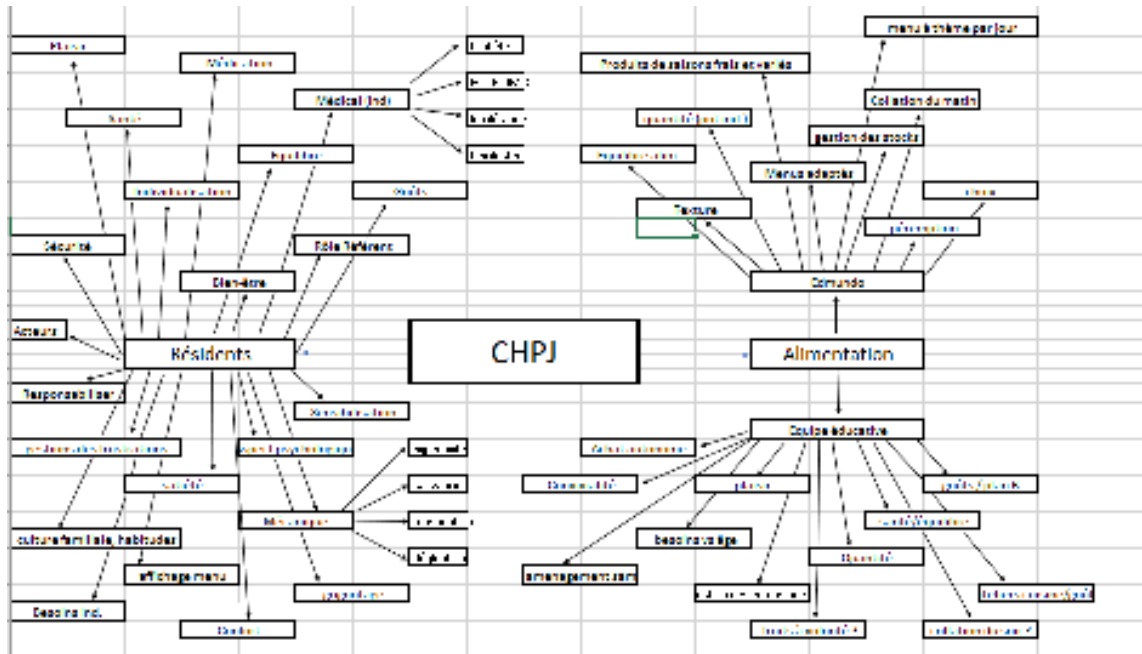
Chaque semaine un temps est consacré aux réunions d'équipe. C'est un temps essentiel de partage d'informations, de discussions, de réflexions, de prises de décisions.

Les supervisions offrent quant à elles des temps pour approfondir une situation ou une étude de cas clinique en la présence d'un intervenant extérieur qui peut apporter un point de vue neuf et dynamiser la réflexion individuelle et collective.

57

Après les réunions en mode « zoom » le premier semestre, des réunions en présentiel ont repris pour le bonheur de tous, progressivement à partir de septembre, le présentiel offrant une qualité de rencontres que le zoom ne peut pas proposer, avec la reprise d'une dynamique de travail, de réflexion et de construction beaucoup plus confortable.

Un groupe de travail sur l'alimentation a été mis en place et se poursuivra en 2022. Il réunit les trois pôles, médical, technique (cuisinier) et éducatif. Son objectif est de réfléchir sur un accompagnement des plus adaptés à l'évolution et aux besoins des résidents, en terme médical (fausse déglutition, dentition, pathologie liée à la sphère digestive (cholestérol, diabète,...), alimentaire (équilibre, plaisir, gestion des stocks, alimentation variée, de saison et fraîche,...) et éducative (ambiance et espace, bien-être, rythme, outils,...).



En 2021, trois séminaires ont été proposés, en collaboration avec le psychopédagogue, pour répondre à la demande d’avoir un lieu de parole et de dépôt du vécu « Covid » par l’équipe pédagogique. (Voir rapport activité 2020)

Le but était de se poser, d’exprimer toutes les difficultés rencontrées suite à la première année de crise Covid et de trouver des pistes de travail et/ou de solution.

C’est à la suite de ces séminaires qu’ont été proposées et programmées trois journées « formations » en interne sur les trois sujets qui sont ressortis des séminaires : la communication, la référence en général (des résidents, de projets) et le bien-être avec soi pour être bien avec les autres ; les résidents en particulier.

La première sur les références a eu lieu en septembre. Les deux suivantes auront lieu en 2022

17.2. LES FORMATIONS

La plupart des membres de l’équipe sont en formation permanente liée de près ou de loin à leur fonction respective. Quel que soit le choix, il est souvent possible d’élaborer des passerelles entre les nouvelles compétences acquises et le travail. Les angles de vue se diversifient et élargissent nos perceptions en enrichissant notre cadre de référence. Elles s’inscrivent dans le plan de formation.

En interne, une formation a été proposée à l’équipe éducative et médico-sociale ainsi qu’une supervision clinique bimensuelle. Soutenue par un superviseur externe, celle-ci

permet de se poser et de réfléchir à un cas concret ou une problématique rencontrée dans la pratique quotidienne.

Reprise des formations :

3 et 10 juin : Entraînement à l'écoute active (Mohamed)

29 novembre : Troubles de la déglutition (Anne et Edmundo)

Formation à la médiation animale (Charline)

Formation de bachelier en éducateur spécialisé (Morgane)

Formation de bachelier en spécialisation en psychopathologie (Emmanuelle)

Formation en interne pour l'ensemble de l'équipe : Référent ou porteur de projet : Clarifier les limites et s'entourer pour réussir (Asbl Sarah)

17.3. DES ESPACES DE VIE, DE TRAVAIL EN EVOLUTION

L'équilibre entre les conditions de vie des résidents, l'accueil des familles, les conditions de travail, les normes du Service Phare reste une recherche permanente.

A cela s'est ajoutée en 2020 l'obligation des respecter les mesures liées à la crise sanitaire.

59

La réquisition et le réaménagement de nombreux espaces (chambres de résidents, salle de réunion devenue salle de décontamination, salle polyvalente devenue chambre, local snoezelen devenu pièce polyvalente : accès aux ordinateurs, interdiction des accès aux bureaux, à la buanderie et à la cuisine pour les résidents, ...) ont limité les champs d'actions et mis tout le monde dans un inconfort supplémentaire, qui a perduré en 2021.

L'obligation de condamner une chambre, réservée en cas de cas Covid et transformée en chambre de quarantaine ainsi que le déplacement de deux résidents ont été vécu difficilement.

En effet, la réquisition d'une chambre a obligé deux résidents à déménager de leur chambre pour s'installer dans un espace habituellement ouvert à la communauté, au centre des espaces de vie communautaire. Cela les a mis dans un inconfort qu'il n'est pas nécessaire de préciser.

Cela a eu, également, pour effet de restreindre encore les espaces communautaires et de créer une dynamique où, finalement, les résidents étaient les uns sur les autres.

Cette diminution des espaces de vie a été une réelle difficulté dans le confort des résidents et dans les espaces auxquels nous pouvions proposer des activités, des moments de rencontres. D'autant plus qu'en journée, en temps « normal », l'espace est principalement occupé par les pensionnés, alors que pendant le confinement, cet espace en journée est devenu partagé entre les 20 résidents. Dès lors qu'il a été de plus réduit, le bruit a été un facteur qui a amené des tensions dans le groupe et a impacté l'ambiance générale du centre.

Le sas d'entrée mis en place en 2020 afin que chacun (résidents et travailleurs) change de vêtements, mette ou ôte son masque, ses chaussures et se lave/désinfecte ses mains existe toujours aujourd'hui. Ce petit espace n'est pas adapté pour cela à la base mais il a été optimisé pour qu'il soit fonctionnel et a permis de créer un espace d'accueil.

Le changement de chaussures ainsi que du t-shirt est une mesure d'hygiène supplémentaire. Néanmoins comme c'est une mesure d'hygiène, on la supervise à chaque fois pour tous, cela prend beaucoup de temps au quotidien et repousse même certains résidents à sortir. À l'avenir, si on sait réaménager ce sas pour que la mesure d'hygiène soit prise comme un rituel (« je rentre à la maison ») cela pourrait être intéressant de pouvoir y déposer, en rentrant, sa veste et ses chaussures.

10. Organigramme et composition du personnel.

60

Le Conseil d'Administration a subi quelques modifications. Il est aujourd'hui composé de :

- Madame de Laveleye Viviane – Présidente
- Monsieur Brodsky Marc – Secrétaire
- Madame Dupont Marina – Administratrice
- Madame Véronique Brisse – Administratrice

Les membres du personnel du CHPJ sont en 2021:

| | |
|-----------------------|-------------------------------------------|
| BARDYN Clémentine | éducatrice |
| BASTIN Gabriel | assistant social remplaçant |
| BERLINGERI Emmanuelle | éducatrice |
| CALA Lillo | éducateur, référent IT |
| CUEVA LUDENA Victor | responsable équipe technique et cuisinier |
| DE BACKER Vanessa | éducatrice, référente deuil |
| de VOGHEL Charline | éducatrice, référente médiation animale |
| DIALLO Houlaymatou | technicienne de surface, renfort d'équipe |

| | |
|------------------------|----------------------------------------------------------|
| DORANGE Emilie | éducatrice, référente Conseil des Usagers, Fonds Maribel |
| EL MEZIANI Nora | kinésithérapeute |
| FALLOUJ Mohamed | éducateur, référent vieillissants |
| GASPERS Stéphanie | éducatrice, référente VAS |
| GRAMMATICOS Nektarios | éducateur |
| HERRERA Yamileth | assistante administrative remplaçante |
| HUBIN Bénédicte | éducatrice |
| KHOR Lina | technicienne de surface |
| LEFEBVRE Nathalie | assistante administrative |
| MARTYN Anne | cheffe-éducatrice |
| MOULIN Corinne | assistante sociale |
| MUSUMECI Giovanna | psychopédagogue |
| OMBELETS Nathalie | directrice |
| OULD ELMAALLEM Yassine | psychopédagogue remplaçant |
| PASSELECQ Stéphane | éducateur, renfort d'équipe |
| PINOS URGILES Gloria | technicienne de surface/linge |
| PONCE MILES Noël | technicien de surface/conseiller en prévention |
| SCHMIT Nadine | assistante sociale |
| SOETENS Dorian | éducateur |
| VERCAUTEREN Morgane | éducatrice, référente Conseil des Usagers |
| VERMEIREN Michèle | coordinatrice médicale |

Enfin, les collaborations extérieures sont toujours d'actualité. Voici une liste non exhaustive de ces dernières :

- Docteur Lassine Anouk, médecine générale (consultante)
- COGSC (avenue Albert – Forest)
- Centre de Santé Mentale (avenue Defré – 1180 Uccle)
- Centre Messidor (ORL) (avenue Messidor – 1180 Uccle)
- L'administration communale de Forest & Espace Emploi-CPAS
- La Coordination Sociale de Forest
- Inclusion
- Push ASBL
- Projet Indigo
- Le gardian asbl
- L'Antirides a.s.b.l.
- Le Ricochet a.s.b.l.
- Altéo

- Les Compagnons Dépanneurs
- Les Compagnons Bâisseurs
- La Fema
- Les familles
- Les administrateurs de biens
- ETA : Travie
- Centres de jour : Centre Sésame, Les Vraies Richesses, Les Platanes, Le Pré-Texte
- Fédération nationale pour la promotion des handicapés a.s.b.l
- Ecole supérieure : Defré, Marie Haps
- Ecole secondaire technique : Sainte-Famille, Saint-Vincent-Paul
- Ecole secondaire spécialisée : Joie de Vivre
- Ecole de promotion sociale : CESA, Jean-Pierre Lallemand, IEPFCS
- Rezone
- CAP 48
- Fondation Portray
- ...

LISTE DES RESIDENTS

| Nom | Date de naissance | | Date entrée au CHPJ |
|-----------------------|-------------------|-----|---------------------|
| Brodsky David | 09.09.1976 | ETA | 16.11.2003 |
| Caira Jessica | 03.12.1980 | CdJ | 31.01.2010 |
| Calmeyn Grégory | 22.04.1982 | Cdj | 17.02.2020 |
| Degreef Gerda | 09.05.1946 | | 04.01.1998 |
| Deridder Grégory | 10.12.1983 | ETA | 24.08.2003 |
| Hammouch Mustafa | 20.12.1968 | CdJ | 28.10.2002 |
| Hayon Vincent | 12.01.1976 | CdJ | 08.03.2002 |
| Kalinowski Marcel | 17.02.1950 | | 03.11.1974 |
| Kiakos Christos | 02.06.1975 | CdJ | 06.01.2002 |
| Laixheau Cécile | 01.02.1971 | CdJ | 01.06.2019 |
| Libert Willy | 05.02.1956 | CdJ | 03.04.2001 |
| Lignoul Jean-Pol | 09.05.1952 | | 26.09.1982 |
| Loeffler Marie-Claire | 05.12.1951 | | 29.07.2001 |
| Matoug Caroline | 07.06.1988 | CdJ | 13.09.2008 |
| Pardo Esméralda | 12.05.1959 | ETA | 25.03.2019 |
| Roland Georges | 22.03.1953 | CdJ | 06.11.1997 |
| Trajman David | 12.01.1967 | CdJ | 18.09.2016 |
| Van den Bogaert Anne | 06.05.1962 | CdJ | 24.12.2003 |
| Van Riet Anne-Marie | 18.11.1952 | | 15.10.2001 |
| Varlamoff Alexandre | 12.01.1954 | CdJ | 07.08.2017 |